

Photo : L. Tillieux



Commémoration
du 11 novembre
Conseil communal
des enfants
Place aux enfants



point S

PAULET PNEUS

083/677.972 - 0477/89.28.85

Horaires :
Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Samedi : de 9h00 à 13h00

Rue de Brionsart 15
5340 GESVES

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes
de fin d'année

- Ⓢ PNEUMATIQUES
- Ⓢ EQUILIBRAGE
- Ⓢ GÉOMÉTRIE
- Ⓢ FREINS
- Ⓢ AMORTISSEURS
- Ⓢ VIDANGE
- Ⓢ SERVICES

BOUCHERIE Bertrand Bourgeois

Blanc Bleu Belge
Boucherie Charcuterie Traiteur



Bertrand et toute son équipe vous souhaitent de
merveilleuses fêtes et une très bonne année 2020

Pour 2 personnes **62€**



Une bouteille
de mousseux
offerte

10 mises en bouche au choix
2 entrées au choix
2 plats préparés au choix
2 accompagnements au choix

Plateaux garnis disponible les 24 & 31 à partir de 12h
Tous nos produits sont fabriqués dans nos ateliers
Vous pouvez également commander
vos gibiers ou autres volailles en frais

Entrées chaudes

Cassolette de la mer
Coquille Saint-Jacques
Raviole, crémeux de cépes
Scampis à la diable
Scampis homardine

9€/pce

Plats préparés (sauce & légumes compris)

Magret de canard, sauce aux 4 poivres
Gigot de chevreuil, sauce grand veneur
Pavé de saumon, sauce à l'aneth
Caille farcie au porto
Suprême de dinde, sauce aux champignons

15€/pce

Accompagnements

Gratin dauphinois - Pomme macaire - Purée aux herbes

13,00€/kg

Bertrand BOURGEOU
Chaussée de Gramptinne 161
5340 Gesves
T. 083 67 71 05
bourgeaugesves@skynet.be

CHAUFFAGE - SANITAIRE - ELECTRICITE
INSTALLATION - ENTRETIEN - DEPANNAGE

Entreprise



Julien MICHAX

GSM 0472 73 59 83

Chaussée de Gramptinne 154 - 5340 GESVES

SPRL

La Pause Givrée
SALON DE DEGUSTATION GLACIER ARTISANAL



Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois
0475/507.844



Bûches, gâteaux givrés, individuels,
cafés gourmands,...

Réservez pour le 18 décembre.

Magasin ouvert le 24 décembre
de 10h à 17h et le **31 décembre** de 10h à 17h.

Horaires (15/03 au 30/09) : Me 14h30-19h30
Je-Ve 16h30-19h30 • Sa-Di 14h30-19h30
(juillet et août : me au di 14h30-21h)

Horaires (octobre à décembre)
Ve 16h30-19h30 • Sa-Di 14h30-19h30

lapausegivre@gmail.com

PEINTURE

VDD

Osez la couleur

Profitez de nos
conseils décors
et de nos 25 ans d'expérience

- Peintures intérieures
et extérieures
- Revêtement sols & murs
- Tapissage

Vincent Vandendaele
0474.21.68.90

info@peinturevdd.be

Rue du Pont d'Aoust, 13 - 5340 Gesves

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de
ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseillère en communication,
Mme Marielle Mossiat se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 883 895

Madame, Monsieur,

Si, comme vous le savez déjà, le début de la législature a été consacré à la maîtrise de nos finances et à la réforme de la gouvernance locale, nous avons également ces derniers mois réactivé, préparé et planifié les grands projets d'investissement et d'infrastructure.

Entre autres, nous nous réjouissons d'avoir pu étudier et budgétiser, avec sérieux et professionnalisme, le projet de créer une nouvelle implantation scolaire à Mozet. Par ailleurs, l'étude de la modernisation des infrastructures de football à Gesves et de l'installation d'un terrain de football synthétique sur le site actuel de la rue de la Pichelotte est bientôt finalisée.

Ces deux projets d'envergure seront, dans les prochains mois, déposés sur la table des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'obtenir les subsides nécessaires à leur réalisation.

La liste de l'ensemble des projets que nous nous sommes engagés à réaliser d'ici à 2024 est contenue dans un « Programme Stratégique Transversal », disponible sur le site Internet de la commune, dans une volonté de transparence. Vous y découvrirez l'état de réalisation de chaque projet. N'hésitez pas à le consulter et nous interpeler au besoin.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons déjà nos meilleurs vœux de prospérité, de santé et de bonheur pour l'année prochaine.

Nous vous donnons rendez-vous au marché de Noël, organisé cette année Place de l'Eglise à Faulx-Les Tombes du 13 au 15 décembre.

Votre Collège communal

Le Collège communal



SOMMAIRE

03 Editorial collégial

04 Population – Etat Civil

Etat-Civil

04 Environnement Agriculture & Energie

Trilles et clapotis
Sacs PMC
Famille zéro déchets
Recyparcs mobiles
Dates des battues
Les économies d'énergie
Calendrier des déchets
Sangliers
Epicéas scolytés
Cocoricoop
Commission agriculture
et alimentation durable

09 Enfance & Jeunesse

Place aux Enfants
Place aux Jeunes GesVOIx
Conseil Communal des Enfants
Une envolée scientifique
A la rencontre des dinosaures
Ecole Croisette
Nouvelle brochure ATL
Parlement Jeunesse
Formation accueil enfant
Activités Gesves Extra

14 Travaux

Service de déneigement

14 Participation citoyenne

Appel aux photographes

15 Culture

Bibliothèque
Article 27
Appel aux exposants

16 CPAS vous informe

Blanchisserie
Taxi social
Allocations de chauffage
Permanences juridiques
Maraîchage
Médiation
Famille accueil
Repas à domicile
Activités du FSA
Eté solidaire

21 Urbanisme

CCATM

22 PME-Economie

MonCondroz.be
Les gesvois s'investissent....

22 Logement

Logement

23 Nos aînés

Activités des seniors
Cours de stretching

23 Police – Sécurité - Mobilité

Nouveau règlement
Commission Sécurité Routière

24 Agenda associatif

Balade dominicale
Atelier sophrologie
RES – tournoi 2019
Concours de couyon
Agenda Todi Djon.nes

26 Agenda communal

Permanence pension
Marché de Noël

28 Mais aussi....

PCS
Forets PST
GAL concours
Noces - ERRATUM
Commémoration

29 Les services communaux vous informent

Renseignements administratifs
Fermeture des bureaux
Horaire urbanisme

30 Les groupes politiques ont la parole....

ECOLO - GEM - RPG Plus

ETAT CIVIL

Les naissances

Maëly BOSERET, fille d'Adrien et de Laurie PUISSIEUX (Gesves), le 18/09/2019
Zoé GRUSELLE, fille d'Alexandre et de Natacha ESNOUF (Sorée), le 20/09/2019

Charly HIERNAUX, fils de Cyril et de Céline BASTIN (Haltinne), le 23/09/2019
Coline BOOMS, fille de Fabian et d'Aurélië TUTELEERS (Gesves), le 26/09/2019

Maël BASTIN, fils de Romuald et d'Alyson MINET (Sorée), le 07/10/2019
Théa LENOIR, fille de Jimmy et de Sandy BOUCHAT (GESVES), le 07/10/2019
Wiktor PERKOWSKI, fils de Michal et d'Emilia PERKOWSKA (Mozet), le 17/10/2019

Lisa DODEUR BENISCH, fille de Sébastien BENISCH et de Gwenn DODEUR (Gesves), le 17/10/2019

Théo STOFFELS, fils de François et de Caroline STETENFELD (Faulx-Les Tombes), le 28/10/2019

Rose CARETTE, fille de Conan et de Sophie BERNARD (Gesves), le 29/10/2019

Elise MOREAU, fille d'Audrey MOREAU (Faulx-les-Tombes), le 29/10/2019

Ellis MASQUELIER, fille de Bruno et de Catherine SPITAELS (Gesves), le 07/11/2019

Les mariages

Alain FOURRIER et Emilie ARNOLD, le 24/08/2019

Jean LECOCQ et Céline COLLARD, le 28/09/2019

John VAN ROY et Mélanie JACQUET, le 28/09/2019

Lucien HERMAND et Alice TERWAGNE, le 12/10/2019

Les décès

Chantal MATHOT, 66 ans, épouse de Jean-Luc RAVET (Mozet), le 27/09/2019

Florence FERAIN, 30 ans, célibataire (Faulx-Les Tombes), le 04/10/2019

Guy Dumont, 61 ans, époux de Corynne COPPENS (Faulx-Les Tombes), le 07/10/2019

Jean-Mathieu FRASELLE, 67 ans, époux de Bernadette WUIDART (Mozet), le 11/10/2019

Pol ETIENNE, 87 ans, époux de Maria WARCHOLEK (Gesves), le 12/10/2019

Bernard GRAPPERON, 83 ans, célibataire (Faulx-Les Tombes), le 29/08/2019

Elise MATAGNE, 83 ans, veuve de Marcel DAVE (Gesves), le 16/10/2019

Marie-Thérèse DUSSART, 90 ans, célibataire (Gesves), le 22/10/2019

Camiel SERRY, 91 ans, veuf de Simona MESURE (Gesves), le 26/10/2019

Guisepina MARTINIG, 84 ans, veuve de Raoul THEATE (Mozet), le 03/11/2019

ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE ENERGIEDATES DES BATTUES QUI AURONT LIEU
DANS LES BOIS DE GESVES EN DÉCEMBRE 2019

13/12/2019	Haut-Bois - Gesves
14/12/2019	Bois de Mont et Bois de Gramptinne
14/12/2019	Goyet et Strud (Bois Miller, Bois d'Herpet)
14/12/2019	Reppe – Bois de Ladrée
15/12/2019	Haut-Bois - Haltinne - Labas - Vieille Drève et Bois d'Ohey
17/12/2019	Arville - Bois du Mont Sainte Marie, Roquimont et La Haut
20/12/2019	Grand bois de Gesves - Bois des FUNDP - Bois voisin de l'Abbaye de Grand Pré
21/12/2019	Faulx-Les Tombes – Strud (bois des facultés)
22/12/2019	Gesves - Bois Saint Jean et Bois voisin du monument RAF - Wagnée

Dans un souci de sécurité et de qualité de service rendu à la population, le Service Public de Wallonie (Département de la Nature et des Forêts) a fixé de nouvelles règles pour la délivrance d'autorisations de balisage sur les chemins communaux.

Pour votre manifestation en forêt, un délai de 2 mois pour le dépôt d'une demande d'organisation est obligatoire et non négociable pour les organisations futures. Ce laps de temps sera mis à profit pour faire toutes les vérifications et apporter les modifications aux tracés et/ou au timing si la situation l'impose.

Nous vous rappelons que toute circulation est interdite le jour des battues précitées, les panneaux d'interdiction de passage devront être apposés par les chasseurs dans les 48 heures précédant l'entrée en vigueur de la mesure. Les panneaux devront être enlevés au plus tard dans les 24 heures suivant la fin de l'application de la mesure.

Pour tout renseignement, nous vous invitons à prendre contact avec **Monsieur Quentin HOUSIER, Agent des Forêts à Gesves. GSM : 0477 781 545.**

Plus d'informations sur « La Circulation en Forêt » sur le site <http://enforet.wallonie.be>

CAMPAGNE DE
SENSIBILISATION DES
CITOYENS AUX ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Pour lutter contre les appareils électriques énergivores, Électrons Libres peut vous prêter gratuitement un wattmètre, c'est à dire un petit appareil qui mesure la consommation de courant de vos appareils électriques.

Comment procéder en pratique :

- Vous venez à notre adresse (rue de Brionsart, 16 à 5340 Gesves) après avoir pris rendez-vous par e-mail ou par téléphone (083 67 84 51).
- Nous vous remettons un wattmètre et une feuille de papier pour noter les index de consommation.
- Vous branchez un appareil (frigo, congélateur, TV, ordinateur, aquarium, etc.) sur le wattmètre. Attention : la puissance ne peut pas dépasser 3600 Watts (16 A).
- Vous laissez l'appareil branché par exemple une semaine, puis vous le déplacez pour mesurer un autre appareil.
- Quand vous avez fini, vous nous remettez le wattmètre et votre feuille de consommation, que nous puissions progressivement faire un tableau avec les consommations réelles moyennes des appareils électriques.
- C'est simple, facile et totalement gratuit car financé par les Géantes du Samson.

Bonnes mesures...

Sz. Szöke

Président d'Electrons libres

Rue de Brionsart, 16 - 5340 Gesves

Tel. 083 67 84 51

<https://www.electronslibres.be/wattmetres>

Distribution la semaine du 16 au 20 décembre 2019

Calendrier 2020

Collecte en partie à partir des déchets ménagers





trilles et

clapotis

Bulletin du PCDN n° 40

En savoir plus sur la nature...



Pour tout contact ou information : Cécile Barbeaux, Échevine de l'Environnement
Alberty Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » :
GSM : 0474/49.90.42 E-mail : cecile_barbeaux@yahoo.fr. Juliette

Il est temps de.....

fabriquer une cabane végétale !

Parmi 101 activités nature à réaliser en famille que nous propose ce chouette ouvrage :

« La nature en famille. Hiver », en voici une qui pourrait plaire à plusieurs.



Profitez dès le début de l'hiver pour planter des branches de saule dans votre jardin afin d'en construire une magnifique cabane qui fera le bonheur des petits et des grands cet été...

Comment faire ?

Il vous faudra 6 branches de saule de 2 mètres de long

1. Plantez six grosses branches d'osier sur un cercle d'1,50 m de diamètre. Si elles s'enfoncent difficilement, creusez un trou suffisamment profond à l'aide d'une barre de fer.

2. Nouez-les à leur sommet avec un brin d'osier.

3. En bas, comblez les espaces en fichant dans le sol des tiges plus petites. Tressez-les autour des branches maîtresses et courbez-les pour favoriser des pousses un peu partout le long de la paroi.

4. Votre structure est prête, vous n'avez plus qu'à attendre. Au fil des mois, regardez votre abri prendre forme peu à peu. En juin, votre cachette vivante resplendit pour le plus grand bonheur de ses occupants.

Si vous voulez d'autres idées d'activités à réaliser en famille, rdv dans votre bibliothèque !
JA



Pitié pour le blaireau !

Hôte discret de nos bois et forêts, ce mammifère pataud contribue à la biodiversité de son environnement par son activité de terrassier : il creuse en effet des terriers constitués de nombreuses galeries et salles. Il mélange et aère ainsi le sol et par ses déjections contribue à disséminer les graines des végétaux qu'il mange. Le blaireau passe la journée en clan dans son terrier. Une fois le soir venu, les blaireaux s'activent : toilette, quête de nourriture, creusements, jeux pour les jeunes.

Le blaireau (*meles meles*) est très reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc, le reste de son pelage est gris passant au noir sous le ventre ; il est omnivore et adapte son alimentation aux ressources disponibles : baies, vers de terre, petits rongeurs, insectes. Rarement, il grappe les cultures avoisinantes, déclenchant la colère peu justifiée des agriculteurs. Très souvent, il accepte d'autres mammifères dans des parties délaissées de son terrier : renard roux, lapin de garenne, mulot, campagnol...

Le blaireau a subi dans les années 80 une diminution drastique de sa population lors de campagne de gavage des terriers du renard en vue d'endiguer la rage ; l'opération s'est soldée par un échec. La vaccination



© Fred Dawson CC BY-NC-ND 2.0

des renards par appâts s'est avérée bien plus efficace, mais le mal était fait.

En Belgique le blaireau est une espèce strictement

protégée depuis 1992 et ses effectifs se reconstituent petit à petit. Des écoducs (tuyaux en béton) ont même été placés sous certaines routes pour sécuriser leurs déplacements nocturnes. En effet s'il est bon terrassier, le blaireau a une vue médiocre et est relativement lent (30 km / h en pointe) ; avec son pelage gris, il est donc une victime toute désignée des véhicules circulant la nuit.

Amis lecteurs automobilistes, soyez donc attentifs à ce petit « ours » sorti des fourrés ! Merci pour lui... JPA



Retour sur la formation 'conservation des aliments' des 4 et 18/10

Une trentaine de personnes ont participé, en deux soirées, à la formation donnée par Bénédicte Monn de l'asbl Humus.

Lactofermentation, saumure, chutney, limonade, trucs et astuces, questions-réponses, ...les échanges ont été riches. Les sessions se sont terminées par la réalisation de bouillon, chaque participant a pu repartir avec son bocal, à goûter, dans une bonne soupe d'automne par exemple.

En voici la recette...>>>>>

Bouillon de légumes :

Par kilo de légumes il faut prévoir ± 220 gr de gros sel. Rassembler une sélection de légumes : poireaux, bulbes de fenouil, carottes, céleris-raves, tomates séchées, persil, ail, coriandre, basilic, thym, sarriette,.....et autres légumes frais, et herbes au choix, bio de préférence.

Laver, peler si nécessaire, couper en petits morceaux. Pour le thym (p.ex.) retirer les feuilles des tiges ligneuses. Mixer le tout afin d'obtenir une pâte grossière. Mettre en bocal et fermer hermétiquement. Conserver dans un endroit frais. Diluer 2 càc par 1/2 litre d'eau pour obtenir un bouillon.

Bon appétit!

VD



© Christian CABRON

Expo à la bibliothèque en décembre : Sélection de « Expo Photo Condroz »

RAPPEL DES PROCHAINES ACTIVITÉS

Infos et réservations: animationpcdngesves@gmail.com



© Philippe TOUSSAINT

Mercredi 11 décembre : Atelier 0 déchets Quand on sait que le meilleur des déchets est celui qui n'existe pas, on ne peut donc alors que se pencher sur la question et trouver des alternatives nous permettant d'alléger le poids de nos poubelles ! En partenariat avec l'asbl « Reform ».

LECTURES

Ce magnifique album rend hommage aux chevaux de trait en forêt et à leurs meneurs.

Le photographe et forestier belge Philippe Moës a passé des heures dans nos forêts ardennaises à tirer le portrait de ces placides colosses qui débardent les troncs, commandés simplement par la voix de leurs meneurs. Un savoir-faire

qui respecte le sol de nos forêts, mais qui pourrait bientôt disparaître...

Un plaidoyer pour la nature ! A feuilleter sans modération. Un livre PCDN, donc en prêt gratuit. JPA



La bibliothèque a renouvelé son abonnement à l'excellente revue « 4 saisons » qui aborde le jardin bio, l'écologie, le petit élevage, la biodiversité...

Les deux derniers numéros de cette année sont disponibles à la bibliothèque. JPA



Nos activités sont gratuites et ouvertes à tous... Rejoignez-nous !

Pour suivre nos activités tout au long de l'année:  Facebook du PCDN de Gesves

Coordinatrice locale du PCDN « sensibilisation » : Juliette Alberty.

Contact: 083 670 346 ou animationpcdngesves@gmail.com

**DU NOUVEAU
POUR LES SACS PMC**



En octobre, le BEP Environnement a introduit son nouveau sac bleu à Gesves. Bonne nouvelle : presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC.

Les anciens sacs restent valables indéfiniment. **Depuis le 1er octobre**, vous pouvez donc les proposer à la collecte, en y ajoutant les emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs bleus arriveront progressivement et seront vendus dans les mêmes points de vente. Le calendrier de collecte reste également inchangé.

Sur www.lenouveausacbleu.be vous trouverez plus d'informations sur ce qui est autorisé ou non et sur les questions fréquemment posées.

Mais n'oubliez pas : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !



GESVES : COMMUNE ZERO DECHET



DÉFI DES FAMILLES 2^{ÈME} ÉDITION !

Les familles se sont retrouvées pour le 3^{ème} atelier à la Pichelotte Le 10 octobre avec l'aide d'Olivier Doupagne de l'asbl Contrat de rivière Haute-Meuse ; nous avons fabriqué nos produits d'entretien : un nettoyant multi-usage, du liquide vaisselle, du produit pour les toilettes et du produit de lessive écologique.



Notre marraine Chloé était de la partie et a insisté sur la prudence et le bienfondé de l'utilisation des huiles essentielles (qui à la base ont des propriétés thérapeutiques) dans les produits d'entretien.



LES BIOBOX ET COMPOSTEURS !

En 2020, tous les sites seront ouverts

65 familles ont signé la charte citoyenne et participent à ce projet !! Nous les avons invités à rencontrer les Référents le 5 octobre 2019 et recevoir un potimarron.



Elles ont également eu l'occasion de découvrir les activités Zéro Déchet de Go Transition et faire un tour au Repair Café (créé par le plan de cohésion social) situé dans le local de la croix rouge, rue Ry Del Vau à Gesves.

Le compost du site de Gesves à la Poste est presque mur, il a déjà été retourné une première fois ! Ceux de

Faulx-Les Tombes et de la Pichelotte vont bientôt être retournés. Celui de Haut-Bois **démarrera le 20 janvier 2020**

Avec le site de compostage du jardin partagé de Mozet, ce n'est pas moins de 3 m³ de compost qui ont été produits à ce jour !



Pour rappel, vous devez **OBLIGATOIREMENT signer la charte de participation citoyenne** pour recevoir le Bio-seau et déposer les matières organiques autorisées dans les Biobox !

INTERESSER DE REJOINDRE LES 65 FAMILLES OU DE RENFORCER LES EQUIPES DES REFERENTS ? CONTACTER : Madame Carine LISSOIR au 083/670.211 ou par mail carine.lissoir@gesves.be

FAULX-LES TOMBES : LUTTER CONTRE LES SANGLIERS DANS LES JARDINS



Depuis plusieurs semaines, une compagnie de sangliers provoque des dégâts dans les propriétés privées, principalement à Faulx-Les Tombes.

Une rencontre a eu lieu avec le DNF et les titulaires du droit de chasse des quatre territoires pri-

vés voisins de Faulx-Les Tombes afin de leur rappeler leurs responsabilités. Les dattes de battues ont été établies et la présence du gibier devrait progressivement diminuer.

En raison des risques que cela comporte et du respect de la propriété privée, il est difficilement envisageable de tirer les sangliers dans les jardins. Dans un premier temps, il a été convenu de limiter autant que possible les espaces de repli du gibier.

La commune a ainsi procédé au débroussaillage de plusieurs parcelles de ronciers à proximité du village afin d'empêcher les sangliers de s'y cacher et les forcer à regagner les zones boisées. Le cas échéant, vous pouvez également contribuer à cet objectif en entretenant les parcelles sur vos propriétés privées susceptibles de servir de refuge au gibier.

Afin de prévenir les dégradations pouvant être occasionnées par le sanglier, la DNF préconise la pose d'une clôture (électrique ou avec treillis) autour de votre jardin. L'élimination temporaire de vos composts peut également s'avérer utile. Comme alternative, vous pouvez utiliser un rouleau de sacs blancs pour les déchets organiques.

Renseignement :

Quentin Houssier (Agent DNF – quentin.houssier@spw.wallonie.be)

EPICÉAS SCOLYTÉS : L'ABATTAGE ET L'ÉVACUATION S'IMPOSE

Crise du scolyte oblige, les arbres contaminés par cet insecte dépérissent et doivent être abattus et évacués avant le 31 mars 2020 pour tenter de réduire l'invasion. Pour les arbres qui seraient difficiles à évacuer, il est possible d'envisager leur abattage suivi d'un écorçage en règle pour ainsi tuer les larves sous écorce.

Plus d'information : Guichet d'Information Scolytes : 084/46.03.55 - scolytes@oewb.be - www.scolytes.be

COCORICOOP



Vous souhaitez manger local et de qualité tout en soutenant les producteurs proches de chez nous et ce sans devoir courir d'une ferme à l'autre ?

C'est possible avec Cocoricoop, une coopérative de circuit-court mise en place notamment à Gesves. C'est une alternative à la grande distribution !

Il suffit de commander sur COCORICOOP (www.cocoricoop.be) dès le dimanche à 12h00 et ce jusqu'au mercredi à 16h00..., et d'aller chercher votre commande au local de la Croix Rouge le vendredi de 17h00 à 19h00, derrière la maison communale (Ry del Vau).

Responsable : Zareba Szymon
szymon@zaraba.be

PREMIÈRE RENCONTRE DE LA COMMISSION AGRICULTURE ET ALIMENTATION DURABLE

Ce 24 octobre, la Commission agriculture et alimentation durable, composée d'une quinzaine de personnes (citoyens et agriculteurs), s'est réunie pour la première fois.

Après une explication sur les objectifs et engagements de la commune et du Foyer Saint Antoine dans le cadre du Green Deal Cantines durables et sur les projets « alimentation » du prochain Plan de cohésion sociale, les membres ont proposé différents projets pour un plan d'action ambitieux en matière d'agriculture et de circuits courts.

La prochaine rencontre se tiendra le 5 décembre. Cette commission est ouverte à toute personne intéressée par le sujet... N'hésitez pas à contacter Anne-Catherine Pottier (pcs@gesves.be) au 083/670.344.



BOUILLON
Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53
CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be
RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

BEP - ENVIRONNEMENT



Depuis le mois de juin de cette année, le BEP Environnement a créé un nouveau service de Recyparc Mobile à destination des citoyens. La commune de Gesves a participé à la phase de test comme 8 autres communes pilotes.

Le Recyparc Mobile était présent de mai à septembre sur différents sites à Gesves, Faulx-Les Tombes, Strud, Goyet et Sorée.

En 2020, le Recyparc Mobile sera présent toute l'année. Les sites et les dates de passage seront transmis dans le prochain Gesves Info ainsi que notre site internet www.gesves.be.

Avenue Sergent Vrithoff, 2 - 5000 Namur
081/71.71.71 - info@bep.be - <http://www.bep.be>

PLACE AUX ENFANTS

Le samedi 19 octobre, une trentaine d'enfants gesvois âgés de 8 à 12 ans ont eu l'occasion de découvrir la passion ou le métier de plusieurs hôtes d'un jour dans le cadre de l'événement « Place aux Enfants ». Le thème de cette année au niveau régional était le climat, et la commune de Gesves a particulièrement souhaité mettre l'accent sur la transition économique, sociale et environnementale, au cœur de ses préoccupations.

Chaque groupe a pu vivre trois ateliers, accompagné par un ou deux parents. Les trajets étaient majoritairement effectués à pied et sur le territoire gesvois! Parmi les hôtes qui ont laissé un magnifique souvenir de cette journée à nos jeunes, nous pouvions compter sur la présence et la bonne humeur de :

- ✓ Fabienne Delval, jardinière en chef du jardin partagé de Mozet, accompagnée par Evelyne Duvivier, qui ont donné une animation sur le potager
- ✓ Hugo Bruggeman, propriétaire d'une ruche au jardin partagé de Mozet, qui a donné une animation sur les abeilles
- ✓ Bernard Beaujeant, guide, qui a organisé une balade de lecture de paysages à Mozet
- ✓ Michael Sohet, boulanger, qui a appris aux enfants à faire du pain à Gesves
- ✓ Simon Huyghebaert, guide, qui a organisé une balade autour des Œuvres de mai avec les ânes à Gesves
- ✓ Muriel Dagrain, animatrice en aménagement du territoire au GAL, qui a fait découvrir aux enfants le jeu « Urbanistes en herbe »
- ✓ Stéphanie Festers, passionnée de chevaux « Chez Lulu » à Sorée, qui a appris aux enfants à s'occuper d'un cheval et à créer un lien homme-animal
- ✓ Marcel Haulot, conseiller en énergie, qui a fait découvrir aux enfants les énergies nouvelles à Sorée
- ✓ Aurélie Malherbe, gérante du commerce « Le Ptit Panier de Greg » à Sorée, qui a donné une animation sur le circuit-court
- ✓ Florence et Kim, bibliothécaires à Gesves, qui ont donné une animation sur le chemin du textile
- ✓ Christian Lagrange, architecte d'intérieur, qui a fait découvrir aux enfants sa Tiny House à Gesves

- ✓ Adélaïde Wylock, gérante du commerce « La Pause Givrée », qui a appris aux enfants à fabriquer des glaces artisanales à Haut-Bois
- ✓ Aurélie Roger, passionnée de couture, qui a appris aux enfants à coudre des lingettes zéro déchet à Faulx-Les Tombes
- ✓ Joëlle Laurent, conceptrice de produits d'entretien respectueux de l'environnement et de la peau, qui a appris aux enfants à préparer du shampoing, un produit vaisselle/lessive et un produit de nettoyage à Faulx-Les Tombes
- ✓ Pascale Beaujeant, artiste passionnée à l'Atelier3, qui a mené les enfants au bien-être grâce à des ateliers créatifs à Faulx-Les Tombes



Malgré un temps pluvieux, les nombreux enfants présents ont pu partager des moments riches en apprentissages et en émotions. Tous se sont retrouvés au Hall de Gesves pour un goûter partagé en présence des organisateurs.

Vous êtes intéressé pour devenir hôte d'un jour lors de la prochaine édition de Place aux Enfants ? N'hésitez pas à nous envoyer un mail à enseignement.gesves@gmail.com ou à nous téléphoner au 081.579.201.

A GESVES, UNE CENTAINE DE JEUNES SE SONT EXPRIMÉS EN MODE COURT-MÉTRAGE !

Ce troisième week-end d'octobre la commune de Gesves a relevé le défi de pousser plus loin la réflexion des jeunes sur la « chose publique » en inscrivant cette journée « Place aux Enfants » dans un festival plus large, où les jeunes de 8 à 26 ans, étaient invités à s'exprimer en mode court-métrage.

Pour cette première édition de « Place aux jeunes gesVOIX », une centaine de jeunes de 8 à 18 ans se sont exprimés sur la société, leur avenir, leurs coups de gueule, leurs rêves à travers 8 court-métrages qui ont été projetés en fin de journée ce samedi 19 octobre.

Les thématiques qui les touchent sont nombreuses : mobilité et sécurité, bien-être animal, changements climatiques, société inclusive, harcèlement en milieu scolaire, infrastructures sportives, festivités, l'humain et la nature,...

Dans leurs court-métrages on peut sortir quelques extraits qui disent combien ils sont déjà conscients des enjeux de ces problématiques : « Au lieu d'être toujours sur mon écran, j'irais au skate-park. Mes parents seraient contents. » « J'aimerais que tous les enfants de toutes les écoles apprennent à préserver les forêts » ou encore « organiser un bal de fin d'année scolaire ». Ces phrases ont été extraites des courts-métrages lors de l'activité d'intelligence collective du dimanche avant de remettre officiellement la parole des jeunes aux responsables politiques de la



Ceux-ci se sont engagés, d'une part à visionner les courts-métrages, d'autre part à répondre aux jeunes, sous la forme d'un court-métrage, en sélectionnant les possibles à court terme qui peuvent être mis sur pied et/ou soutenus par les pouvoirs publics, les potentiels à inscrire dans la durée et les propositions qui resteront du domaine de l'inaccessible, en tout cas dans notre réalité actuelle, comme pour les voitures volantes ou l'école de Harry Potter par exemple.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

PRESTATION DE SERMENT

Le CCE poursuit l'objectif de permettre à plusieurs enfants âgés de 9 à 12 ans de devenir les porte-paroles de leur génération. Pendant leurs réunions, les jeunes mandataires peuvent s'exprimer, donner leur avis, réfléchir aux personnes responsables à rencontrer ou interpeller. Ces démarches sont réalisées en vue d'améliorer leur commune, à l'échelle de leurs réelles possibilités.

La nouvelle équipe du CCE a été mise sur pied en juin 2019 via des élections sans candidats.

Ceux-ci ont seulement prêté serment en novembre, afin de permettre aux enfants de se préparer ensemble et de réaliser cette démarche avec les nouveaux mandataires.

Nous avons, pour l'occasion, réuni le Conseil Communal des Adultes. Dans une structure ronde, afin de montrer que les mandataires œuvrent tous dans un objectif commun, les enfants déjà élus se sont intégrés aux adultes et ont accueillis les nouveaux.

Ceux-ci, après avoir prêté serment devant le Bourgmestre et les citoyens ont échangé, au même titre que leurs camarades, avec les élus du Conseil des adultes.



SÉQUENCE SUR LE DÉBUT D'ANNÉE

Depuis septembre, les enfants du CCE se sont investis à la réalisation d'un court-métrage pour participer au premier « Festival des jeunes GesVOIX ». L'idée : donner son avis ! Comme question de départ : « Comment imagines-tu Gesves en 2024 ? »

Difficile de se concentrer sur un seul sujet évidemment. Ce festival est une première dans la région, les enfants ont directement joué le jeu, dans tous les sens du terme ! Pour eux, ça a été l'occasion de voir toutes les heures de travail qui se cachent derrière quelques minutes de réalisation. Choix du thème, discussions, réflexions et négociations jusqu'à aboutir à un scénario et enfin le tournage, avec toute la maîtrise personnelle qu'il implique. Nous avons été soutenus dans notre démarche par Pierre Jadot, professionnel de l'audio-visuel. Voici les messages que les enfants ont voulu faire passer au travers de cette séquence :

Nous enfants, nous aimerions que l'on continue à :

- Préserver nos forêts
- Sensibiliser les enfants dans les écoles au respect de la forêt (propreté, mais aussi connaissance de ses ressources)
- Entretien des sentiers
- Laisser une place à l'art au sein de nos forêts

Le court-métrage a été diffusé lors du festival. Prochaine édition de celui-ci : 17-18/10/2020.

Ouvert à tous les jeunes de 8 à 26 ans qui veulent s'exprimer et être acteurs de leur commune ! Suite à cela, le collègue actuel a promis de répondre aux jeunes au travers, également, d'un court-métrage.

Quant au CCE, il sera présent le dimanche 15 décembre sur le Marché de Noël de la commune afin de récolter des fonds pour un projet solidaire envers les animaux dans le besoin. Venez nombreux les soutenir en vous régaland des douceurs qu'ils auront préparées.

UNE ENVOLÉE SCIENTIFIQUE !

Le projet T.H.E.S.E. (Together Human Energies to Save Energy) rassemblant 7 classes de l'école de l'Envol se poursuit. Ce projet en partenariat avec la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie et l'Espagne vise à réduire la quantité d'énergie utilisée.

Les élèves se sont rendus en Roumanie pour visiter le pays, rencontrer d'autres enfants mais surtout pour discuter d'énergies. Ils ont eu la chance de visiter une usine hydraulique ainsi qu'une industrie produisant de l'électricité grâce au charbon.

Pour relancer le projet, les instituteurs ont organisé une semaine scientifique. Les élèves de la 1ère à la 6ème répartis en groupes ont étudié les énergies. Des malles pédagogiques prêtées par l'ASBL Hypothèses ont permis de multiplier les expériences. Le mélange des âges a permis une certaine émulation. Les grands ont pris les plus jeunes sous leurs ailes.

Les énergies renouvelables étaient mises à l'honneur. Des éoliennes à la biomasse en passant par l'hydraulique, les élèves ont manipulé du matériel pour comprendre comment produire de l'électricité. De la lecture pour réaliser les expériences, des mathématiques pour comprendre des graphiques, de l'écriture pour laisser des traces... Les compétences développées sont multiples dans de tels projets.





Deux classes maternelles participent aussi ! Les expériences leur ont été montrées et les enfants ont pu les reproduire. La production d'électricité ressemble à un phénomène magique dans leurs yeux mais c'est une première approche qui prendra du sens au cours des prochaines années.



Ces élèves sont les adultes de demain et il n'est jamais trop tôt pour comprendre le monde qui les entoure et ainsi pouvoir l'améliorer.

ILS SONT PARTIS À LA RENCONTRE DES DINOSAURES...

Ce premier trimestre, les élèves de 1ère et 2ème année de l'école de l'Envol ont étudié les dinosaures. Vivre les grands moments de la ligne du temps est le projet pour cette année scolaire.

Les élèves ont directement accroché au premier thème. Lire les noms des dinosaures n'est pas chose aisée en début de première année mais c'est un beau défi et la motivation était au rendez-vous. Ils ont apporté de nombreux livres et se sont plongés dans la lecture directement. Au fur et à mesure des semaines, les enfants portaient des vêtements aux imprimés des terribles lézards et jouaient avec des figurines. Ils réclamaient sans cesse les périodes réservées à ce projet.

Les dinosaures, ce n'est pas au programme ! Mais pourtant, les apprentissages sont nombreux... Se questionner et se mettre en recherche, lire des documents, écrire des devinettes, bricoler et dessiner des dinosaures... Ils ont aussi appris à observer des puzzles, des photos pour comprendre les moyens de défense, les régimes alimentaires, les modes de reproduction et les déplacements.



Deux classes ont aussi eu la chance d'aller visiter le musée des Sciences Naturelles à Bruxelles. Une expédition en train dans la capitale, c'est une expérience supplémentaire. La visite guidée leur a permis d'approfondir leurs connaissances. Découvrir les fossiles grandeur nature était vraiment impressionnant !

Créer des panneaux, apprendre son texte, positionner le matériel pour rendre l'exposition attrayante. Les enfants ont tout géré... Ce mardi 5 novembre, c'était la concrétisation de tous leurs efforts. L'exposition a été présentée à trois classes maternelles, elle était ouverte aux autres élèves et bien sûr aux parents. La fierté dans les yeux, ils ont pu présenter leur travail.



Ils se remettent maintenant au boulot pour découvrir les hommes préhistoriques.

ECOLE CROISSETTE

Projet « En plein cœur »

Le mardi 12 décembre 2019, l'ensemble des élèves de l'école de la Croisette ont assisté à un concert intimiste de l'artiste Raphy Rafaël sur le site de leur établissement scolaire.

Cette représentation constituait la phase initiale d'un projet qui permettra aux enfants de monter un spectacle de chants qui sera présenté au grand public le samedi 21 mars 2020 au hall des sports de Gesves.

Au cours du processus de préparation qui se déroulera sur les quatre prochains mois, les enfants apprendront à interpréter certaines chansons du répertoire de Raphy Rafaël mais auront également la possibilité de créer des chansons sur base de leurs idées et des valeurs qu'ils souhaitent transmettre par le biais de ce travail de compositeur-interprète.



« En plein cœur » permettra ainsi aux enfants d'explorer le monde artistique tout en étant acteurs d'un beau projet mais leur offrira également l'occasion d'exprimer ce qu'ils ont sur le cœur...



Car-wash solidaire

A l'instar des deux dernières années, les élèves des classes de P3-4 et de P5-6 ont décidé de se retrousser les manches dans le cadre de l'action de solidarité «Viva For Life», opération venant en aide aux jeunes enfants et aux familles vivant sous le seuil de pauvreté.

Sensibilisés par leurs enseignants et soutenus par le Collège communal, les enfants ont organisé un car-wash sur le site du garage communal durant l'après-midi du dimanche 24 novembre 2019.

Ce dernier leur a permis de récolter la somme non-négligeable de 623,90 euros qui sera versée tout prochainement au profit de VFL.

LA NOUVELLE BROCHURE ATL EST EN COURS D'ÉDITION !

Au sens large, l'Accueil Temps Libre (ATL) reprend tous les espace-temps, hors cadre familial, non repris dans les missions confiées de manière obligatoire à l'enseignement.

L'ATL revêt ainsi beaucoup de réalités différentes : accueils extrascolaires avant et après l'école, clubs sportifs, centres de vacances résidentiels ou non, écoles de devoirs, mouvements de jeunesses, stages et ateliers artistiques, musicaux, ...

Cette nouvelle brochure ATL reprendra toutes les informations relatives à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse sur la commune de Gesves sous la forme d'un répertoire organisé des milieux d'accueil 0-18 ans présents sur le territoire communal, ainsi que quelques informations utiles aux parents.

Vous êtes un opérateur d'accueil et vous souhaitez paraître dans cette brochure, contactez le service ATL de la commune :

Christophe DUEZ - christophe@coala.be - 0476 / 968 428

PARLEMENT JEUNESSE WALLONIE - BRUXELLES

Tu as entre 17 et 26 ans. Tu as des choses à dire. Tu as envie de faire changer le monde. Expérimente les séances du Parlement avec d'autres jeunes de ton âge.

Lors du prochain congé dit « de carnaval » 2020, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles accueillera la XXIVème simulation du Parlement Jeunesse Wallonie-Bruxelles.

Dans cette perspective, l'asbl Parlement jeunesse recrute :

- 72 députés
- 7 journalistes
- 2 photographes
- 1 vidéaste
- 1 caricaturiste

Tous âgés entre 17 et

26 ans via le site www.parlementjeunesse.be



Du dimanche 23 février au vendredi 28 février 2020, vous aurez l'occasion de découvrir, par la pratique, le fonctionnement d'un système parlementaire : débattre, échanger des idées, défendre des arguments mais aussi faire un reportage vidéo, construire un article, traduire des débats en images fortes...

A travers les « décrets » déposés par les ministres en herbe, les apprentis parlementaires pourront aborder différents thèmes et voter ces textes.

Tu veux en savoir plus ? Surfe sur le net !

- Facebook : [parlementjeunesseWB](https://www.facebook.com/parlementjeunesseWB)
- Twitter : [PJ_WB](https://twitter.com/PJ_WB)
- Site internet : www.parlementjeunesse.be

Si vous êtes intéressés, que vous êtes au moins 20, et que vous voulez rencontrer un membre de l'équipe organisatrice du Parlement Jeunesse afin qu'il vienne vous présenter de manière détaillée le projet à travers une séance de débat, vous pouvez prendre contact avec nathalie.seine@gesves.be

(administration) michele.visart@gesves.be

(échevine de la jeunesse) ou bourgmestre@gesves.be (Martin Van Audenrode).



FORMATION GRATUITE À L'ACCUEIL COLLECTIF D'ENFANTS

L'accueil des enfants sans enseignant et sans parent revêt un besoin pour de nombreuses familles qui travaillent mais aussi pour les enfants qui y retrouvent du temps pour grandir, développer des compétences non-scolaires, vivre ensemble ou prendre le temps...

Ce secteur regroupé au sein de l'ATL (Accueil durant le Temps Libre) exige des pratiques professionnelles avec un accompagnement obligatoire de l'ONE.

Que ce soit pour des activités avant et après les cours, les mercredis après-midi ou les vacances, l'ONE exige une qualification minimale des animateurs-trices.

La commune de Gesves soutient déjà financièrement les jeunes de 16 à 20 ans qui souhaitent entrer dans un processus de formation menant au brevet homologué par la FWB pour l'encadrement de sa plaine de vacances (infos via plaine.gesves@coala.be)

Cette fois, en partenariat avec l'Agence Locale pour l'Emploi, c'est une formation de base d'accueillant-e extrascolaire qui est mise en place à Gesves à partir du mois d'avril 2020.

Cette formation de 100h (17 journées du 21 avril 2020 au 25 mai 2021) organisée à Gesves et Ohey est entièrement gratuite et permettra aux participant-es d'obtenir une qualification validée par l'ONE.

Ce titre est indispensable pour accéder aux fonctions d'accueillant-e chez tout opérateur agréé par l'ONE. La formation s'adresse tant aux accueillant-es déjà en fonction en ayant besoin qu'aux personnes intéressées souhaitant s'engager dans ce secteur dans le futur.

Le nombre de places étant limité, une inscription est indispensable.

Une réunion d'informations est programmée le mardi 21 janvier afin d'en expliquer le contenu, les objectifs et les modalités pratiques. Les inscriptions seront prises à partir de cette date, à l'issue de la réunion. La priorité sera donnée aux personnes domiciliées à Gesves et Ohey, aux personnes relevant ou pouvant relever du statut ALE ainsi qu'aux personnes présentes à la réunion d'informations du 21 janvier.

Informations auprès de la coordination ATL (1er étage de l'ancienne Police) :

- Permanences les mardis et vendredis
- 083 670 203 - 0476 968 430 ou 428 (Olivier Geerkens et Christophe Duez)
- extrascolaire.gesves@coala.be

L'AGENDA DE GESVES EXTRA...

La ludothèque :

Prochaines dates d'ouverture :

- samedi 21 décembre 10-16h
- Mercredis 8 et 22 janvier
- Mercredi 5 février
- Samedi 22 février 10-16h

Mercredis'tractions :

- 18/12 : cinéma (la famille Adams)
- PAF : 10 € inscription obligatoire via le site internet



Prochaines plaines :

➤ **Plaine de Nouvel An : 28/12-3/01**

Thème Un Nouvel An à Poudlard
« Venez découvrir la magie d'un réveillon à Poudlard »

Fêter le nouvel an, c'est chaque année la même chose. On connaît la rengaine ! Mais connaissez-vous un nouvel an à Poudlard ? Un nouvel an entouré de magie et de mets plus délicieux les uns que les autres ? Vous aurez l'occasion d'être réparti dans une des quatre maisons et peut-être de faire gagner la coupe en récoltant des points judicieusement ! Alors, rejoignez-nous ! PAF : 50 € pour le 1er enfant (45€ pour le 2e et 40€ pour le 3e)
La PAF comprend les animations, le matériel, la collation, la piscine ou l'excursion, les assurances.



Pour tout renseignement et inscriptions :

Valérie Dubois, coordinatrice :
valerie@gesvesextra.be
0491/36.05.78
www.gesvesextra.be



IL GÈLE, IL NEIGE... LES SERVICES TECHNIQUES VEILLENT SUR LA VOIRIE

Fonctionnement du service de déneigement

Pour le service des travaux de votre commune, le déneigement des voiries est synonyme de mobilisation intense afin de garantir au maximum votre sécurité et vous permettre de vous déplacer mieux malgré les conditions atmosphériques difficiles.

1-Quelques caractéristiques de notre réseau routier communal

Notre commune gère 237 km de voiries. Pour rappel, la chaussée de Gramptinne, dans toute sa longueur de Thon-Samson à Schaltin, en passant par le carrefour Thirifays, la rue Monty à Sorée et la rue de Strouvia et de Goyet vers Strud et celle d'Ohey vers Florée ne font pas partie de notre plan d'intervention. Elles sont gérées respectivement par le Service Public de Wallonie et la Province de Namur et cela, sous leur responsabilité. Les reliefs prononcés et les axes de liaison sont souvent constitués de routes fortement soumises à la formation de congères.

2-De quels moyens disposons-nous ?

Pour traiter ces 237 kilomètres de route, notre service technique a besoin d'un temps d'intervention oscillant entre cinq et six heures. Tout cela dépend évidemment des conditions climatiques en cours. Ceci explique pourquoi un camion qui est passé devant chez vous ne repassera peut-être pas avant plusieurs heures et ce, même s'il neige entretemps. Priorité est donnée aux circuits des bus du TEC : 2 camions débutent la journée par ce travail, dans le but d'assurer la sécurité des véhicules concernés. Sont également privilégiées les routes les plus fréquentées et les plus pentues, comme le Baty Pire.

Nous disposons de 3 véhicules équipés de lames et de trémies pour l'épandage du sel.

Lors de l'utilisation de nos lames, notre but reste d'évacuer la neige présente sur la voirie en essayant de respecter au mieux vos propriétés.

Il est donc préférable de stocker la neige de part et d'autre de l'entrée de votre propriété plutôt que de la rejeter inutilement sur la route et que le chasse-neige la repousse chez vous, compactée lors du passage suivant.

En plus du déneigement routier, les ouvriers communaux réalisent le déneigement des accès aux bâtiments communaux. Ces personnes travaillent dans de pénibles conditions. Elles se relaient jour et nuit, pour assurer au mieux votre sécurité.

Nous sommes obligés de définir des objectifs prioritaires. Si l'on voulait un réseau communal totalement dégagé une heure après des chutes de neige, il nous faudrait 10 véhicules, soit nettement plus qu'actuellement. Et une épandeuse coûte environ 30.000 €.

Nous faisons donc de notre mieux avec les moyens humains, matériels et financiers dont nous disposons.

3-Quelle est la stratégie du service de déneigement ?

Pour assurer le meilleur service possible, avec les moyens dont nous disposons, nous avons défini plusieurs priorités.

Lors de chutes de neige importantes, la voirie sera dégagée au moyen des lames.

Le Collège a décidé de saler prioritairement les lignes du TEC, les carrefours ainsi que les côtes et de compter sur le bon sens des conducteurs pour les autres tronçons. Nous stockons une réserve estimée suffisante en tonnes de sel afin de ne pas dépendre d'un marché parfois déficient.

Lors de très fortes chutes de neige, il se peut que quelques routes ne soient pas déneigées immédiatement. Par ailleurs, au besoin, les mesures de police nécessaires seront prises afin d'interdire la circulation sur certaines routes en tenant compte des circonstances locales (pas de maison desservie, formation d'importantes congères, etc.).

4-Quelles sont les difficultés rencontrées dans le cadre de nos missions ?

Les véhicules qui stationnent sur la route, même partiellement, sont des obstacles au passage de nos lames. Dans certains cas, ils nous empêchent de déneiger l'un ou l'autre tronçon de rue. Nous vous demandons par conséquent d'être attentifs à ne pas entraver le passage des véhicules de déneigement.

Nous vous recommandons par ailleurs d'équiper vos véhicules de pneus adéquats afin de limiter au maximum le risque que ceux-ci bloquent ou perturbent la circulation.

5-Le service de déneigement et vous.

Notre service reste à votre écoute mais votre aide nous est précieuse lorsque certains d'entre vous nous informent « poliment » des endroits qui sont délicats ou qui nécessitent une intervention urgente. Nous vous en sommes reconnaissants car nous ne pouvons être ni présents partout à la fois, ni informés de tout, ni réactifs dans l'immédiat. Votre appel en ce sens sera toujours le bienvenu et profitable à tous.

Aussi, n'hésitez pas à contacter Monsieur Philippe Thiry, Responsable du Service Technique Voirie, au 0474-92.04.44 (24h/24h), ou Monsieur Benoît Debatty, Echevin des travaux, au 0498-51.26.37.

Dans l'espoir d'avoir pu vous apporter quelques informations pour mieux comprendre notre service, et en vous remerciant pour votre attention et votre compréhension, nous vous souhaitons un hiver agréable, et le plus doux possible, mais en espérant malgré tout un peu de neige pour la joie des enfants et la féerie des paysages.

PARTICIPATION CITOYENNE

APPEL AUX PHOTOGRAPHES (PROFESSIONNELS OU AMATEURS)

Comme vous aurez pu le constater, le Gesves Info a adopté un nouveau look. Et, pour illustrer sa page de couverture, le Collège communal souhaite mettre en avant des paysages et/ou le patrimoine gesvois.

Pour ce faire, il a été décidé de faire appel à des photographes gesvois, professionnels ou amateurs,....

Pour cette édition, vous pouvez ainsi découvrir une photo de Monsieur Léon TILLIEUX.

Vous souhaitez partager votre talent ? N'hésitez pas à nous envoyer vos photos par mail à nathalie.seine@gesves.be. Les photos devront avoir au minimum 600 dpi.

ARTICLE 27

«Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent».

Extrait de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

Qui s'en occupe ?

Article 27 est une asbl qui lutte pour faciliter l'accès et la participation à la vie culturelle des publics précarisés. L'asbl permet notamment aux bénéficiaires des tickets Article 27 d'assister à des manifestations culturelles pour 1,25€.

En Wallonie, l'association est répartie en 14 cellules locales coordonnées par une cellule régionale. Chaque cellule travaille avec un réseau d'opérateurs culturels et sociaux.

Concrètement, les partenaires culturels ouvrent leur programmation à tous. Les partenaires sociaux distribuent les tickets Article 27, informent et mobilisent leur public.

Qu'est-ce qu'ils proposent ?

L'asbl Article 27 connaît les bienfaits qu'apporte la culture et poursuit les objectifs suivants :

1. améliorer l'accès à l'offre culturelle pour tous les publics
2. accompagner les publics vers la réflexion, l'expression et l'expérimentation créative

Et donc, l'article 27, ce n'est pas qu'une entrée réduite, ça permet aussi d'élargir le cercle de ses connaissances, d'étendre ses horizons, son bagage culturel.

A l'entrée du lieu culturel, signalez lors de votre réservation, que vous êtes un spectateur qui bénéficie d'un tarif préférentiel article 27, comme vous présenteriez une carte étudiant ou une carte famille nombreuse, vous serez considéré comme un spectateur à part entière au même titre que votre voisin.

Alors....

Si vous désirez avoir une vie culturelle active mais que vous (ou vos parents) n'avez pas de budgets, assez larges, pour vous offrir ce type de sorties, il vous est possible d'y accéder, grâce à un tarif unique à 1,25€.

Adressez-vous au service social du CPAS de Gesves !

Rue de la Pichelotte, 9A
à 5340 GESVES
083/670.343



APPEL AUX EXPOSANTS

Saviez-vous que la bibliothèque communale dispose depuis bientôt deux ans d'une petite galerie d'exposition.

Les artistes peuvent y accrocher leurs œuvres gratuitement pendant environ cinq semaines : acrylique, vitrail, aquarelle, dessin, fusain, gouache, photographie, gravure, huile, pastel, gravure, patchwork, entr' autres...

Pour des renseignements complémentaires, une visite ou une réservation, adressez-vous à Jean Pierre Alderson au 0479 86 70 30 ou par mail à exposbibliogives@proximus.be.

Vente de livres d'occasion à la bibliothèque

SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 10 À 16H, À LA BIBLIOTHÈQUE.

PRIX DÉMOCRATIQUES LIVRES EN BON ÉTAT

RUE DE LA PICHELLOTTE 9E
5340 GESVES
083/670.346



Blanchisserie du Samson
CPAS GESVES

La solution pour votre linge

Un service de réinsertion du CPAS de Gesves alliant objectif social et activité économique, la **Blanchisserie du Samson** permet à des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi de retrouver une situation économique et sociale stable.

Coordonnées

Blanchisserie du Samson
Ry Del Vau 5 - 5340 Gesves
0493 19 49 33
blanchisseriesamson@gmail.com

Heures d'ouverture

- Lundi, mardi, jeudi de 8h00 à 16h30
- Le mercredi de 8h00 à 17h00
- Le vendredi de 8h00 à 15h30

Services aux professionnels

- Traitement du linge professionnel et de loisirs: vêtements de travail, équipements sportifs
- Traitement de linge hôtelier et de maison: linge de table et linge de lit, couettes, oreillers et couvertures
- Traitement du linge de corps des résidents de maisons de repos ou centres d'hébergement
- Travaux de couture: retouches, réparations, étiquetage

Demandez-nous une offre!

Services aux particuliers

- Lavage, séchage et repassage du linge
- Lavage et séchage des couettes et oreillers
- Travaux de couture: réparations, retouches
- Vente de matériel de couture

blanchisseriesamson@gmail.com
www.gesves.be/la-blanchisserie-du-samson

LE TAXI SOCIAL DE GESVES A BESOIN DE VOUS !

Vous avez un peu de temps et vous avez l'en-
vie d'aider ?

Vous avez envie de ren-
contrer des gens venant
de tous horizons ?

Vous aimez conduire et vous avez une
voiture? Rejoignez l'équipe de bénévoles
du Taxi Social !

Accessible à tous, le taxi social de Gesves
aide les personnes qui ont des difficul-
tés à se déplacer pour faire des courses,
se rendre à un rendez-vous médical ou
autre...

Intéressé(e) ?

Prenez contact avec monsieur Frédéric
Simon, employé administratif, tous les
lundis au 083/ 670 327



CONDITIONS DES ALLOCATIONS DE CHAUFFAGE 2019

1. QUI Y A DROIT ?

• **1ère catégorie : Tout bénéficiaire de l'intervention majorée de l'assurance maladie invalidité (BIM) :** VIPO (veuf ou veuve, invalide, pensionné ou orphelin), enfant handicapé avec A .F. majorée, chômeur de longue durée (+ d'un an) de + de 50 ans, bénéficiaire de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA ou RGPA), d'une allocation de remplacement de revenus pour personne handicapée, du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), ou d'une aide équivalente au RIS.

**NB : Si au moins une personne du ménage n'est pas BIM, il faut une enquête sur les revenus du ménage qui ne peuvent dépasser le plafond indiqué dans la deuxième caté-
gorie.**

• **2ème catégorie : Les ménages à revenus limités :** le montant des revenus annuels bruts imposables du ménage doit être inférieur à 19 105.58 euros, majoré de 3 536.95 euros par personne à charge (personne ayant des revenus annuels nets inférieurs à 3 140 euros sans compter les allocations familiales, ni les pensions alimentaires pour enfants). Ces montants peuvent encore être indexés en cours d'année. Le revenu cadastral non indexé (*3) des biens immobiliers autres que l'habitation du ménage est également pris en compte.

• **3ème catégorie : Les personnes surendettées qui bénéficient d'une médiation de dettes ou d'un règlement collectif de dettes et qui sont dans l'incapacité de payer leur facture de chauffage.**

2. TYPE DE CHAUFFAGE et CONDITIONS :

- gaz propane en vrac
- gasoil de chauffage en vrac ou à la pompe
- pétrole lampant à la pompe

Le seuil d'intervention a été supprimé, ce qui signifie que l'allocation est octroyée quel que soit le prix du combustible. Par ménage, pour **le gasoil de chauffage ou le gaz propane en vrac** une allocation de minimum **210 € pour 1500 litres** maximum est accordée (**en une ou plusieurs livraisons**).

Pour **le gasoil de chauffage et le pétrole lampant achetés à la pompe** en petites quantités, il s'agit d'une **allocation forfaitaire de 210 euros** (un seul ticket à présenter), non cumulable.

Il faut impérativement introduire la demande d'allocation auprès du CPAS dans les 60 jours de la date de livraison !

3. DOCUMENTS A FOURNIR.

- **Copie de la facture ou du bon de livraison** mentionnant la date de livraison et l'adresse complète du demandeur (si immeuble à appartements, attestation du propriétaire, du gestionnaire, ou de l'administrateur du bâtiment du nombre de logements concernés par la facture)
- **Copie de la carte d'identité** du demandeur
- **Numéro du compte bancaire** pour le paiement
- **Quand demandé dans la catégorie 1 ou 2 : des preuves récentes de revenus de tous les membres du ménage** (dernier avertissement extrait de rôle, ainsi que fiche de paie ou de pension la plus récente, ou certificat le plus récent d'allocation sociale reçue, ou tout autre moyen de preuve récent du revenu familial)
- **Pour la catégorie 2**, si un des membres du ménage possède un ou plusieurs biens immobiliers, preuve du montant du revenu cadastral non indexé
- **Pour la catégorie 3**, copie de la décision d'admissibilité ou de l'attestation du médiateur

Les **Permanences au C.P.A.S de Gesves** sont assurées le lundi matin de 09 h à 12 h (rue de la Pichelotte 9a), Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Madame Cathy STRACMAN au 083/670.327.

Si vous ne savez pas vous rendre à la permanence du lundi, veuillez téléphoner au 083/670.320 pour prendre RDV un autre jour.

Des informations complémentaires peuvent également être obtenues au n° de téléphone gratuit du Fonds Chauffage : 0800/90.929 ou sur leur site web www.fondschauffage.be



PERMANENCE JURIDIQUE

ASSURÉE PAR LA MAISON DE LA JUSTICE DE NAMUR

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h00 au C.P.A.S.
rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves (tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 12 décembre 2019 – 9 janvier 2020 – 6 février 2020

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers





MARC
TREMBLEZ
SPRL

Chauffage • Sanitaire • Pompes à chaleur
Panneaux solaires thermiques

083/67 74 67 0474/60 84 83

Rue Petite Gesves, 25 - 5340 GESVES
marctremblez@gmail.com
www.chauffage-tremblez.be



Ingrid
SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

les 14 et 21 décembre de 9h à 18h portes ouvertes
pour une inspiration de cadeaux bien-être
le samedi 14 pour tout achat de 50 € une crème
hydratante pour le corps Lakshmi vous sera offerte

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.293

COLINET Christine
0476/87 19 42

LAMBION Cédrine
0497/72 76 33



INFIRMIERES INDEPENDANTES
SOINS À DOMICILE

A la recherche d'infirmières à domicile 7 jours sur 7 dans les régions de
Maizeret / Loyers / Mozet / Faulx-les-Tombes / Gesves

Une équipe dynamique et expérimentée à votre disposition
pour tous types de soins. Toilette et hygiène. Injections.
Soins de plaies simples et complexes. Bandages et pansements.
Soins palliatifs.

N'hésitez pas à nous contacter...
Merci de votre confiance

Aménagement extérieur
Gros oeuvre
Assainissement
Couverture
Isolation - Cloison
Outillage
Quincaillerie



matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

Jeux de plein air - Abris de jardin
Piscines à ossatures bois
Barbecues - Palissades

**Atelier
BOTTON**
www.botton.be

Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
T. 083 65 50 99 - info@botton.be
www.atelier-botton.com

Les annonceurs
du bulletin communal
vous souhaitent
d'agréables
fêtes de fin d'année...



Nos autres services disponibles

Vente de mobilier de jardin :
 Bac à fleurs carré (60 cm / 60 cm avec ou sans bord arrondi) ; bac à fleurs rectangulaire ; banc ; etc. ...
 Prix allant de 60€ à 220€



Mais encore !
 Besoin d'un coup de main pour démarrer votre jardin ?

- Motobèche
- Motobineuse

Nous réalisons le travail pour vous !
 Prix sur demande

Nouveau !

Vente de légumes et fruits aux restaurateurs et professionnels.

Prix spécifiques sur demande

Renseignements :
 0478/78.38.30



LES COMPAGNONS DU SAMSON

CPAS de GESVES

9a rue de la Pichelotte (bureau)
 &
 5 Ry Del Vau (production)

Contact : 083/678.911 ou 0478/78.38.30

Achats en ligne
www.lescompagnonsdusamson.com



LES COMPAGNONS DU SAMSON

Venez découvrir
 Nos paniers de fruits et légumes
 Nos fleurs annuelles
 Nos plants certifiés Bio
 Vente de légumes et fruits aux restaurateurs et professionnels. **Nouveau**

Mais aussi
 Vente de mobilier de jardin
 un coup de main pour démarrer votre jardin - motobèche et motobineuse

Achats en ligne
www.lescompagnonsdusamson.com



DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
 Peinture décorative
 Mortex
 Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be
 GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

GARAGE Graux

www.grauxohey.be • 085/61 22 96

Spécialiste indépendant

VENTES DE VÉHICULES NEUFS ET D'OCCASIONS

CITROËN DS

PEUGEOT

Vente de vélos électriques




Sohet Laloux
 Boulangerie - Pâtisserie

Tél : 083/677 206

La boulangerie Sohet - Laloux vous souhaite de délicieuses fêtes de fin d'année.
 Grand choix de bûches et gâteaux de fêtes.



TEA-ROOM
 SPECIALITES:
 BAISERS DE GESVES
 PAIN DE CAMPAGNE

145, chaussée de Gramptinne
 en face de la Poste de Gesves

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7J/7

Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99
ROQUET Katy	0497/45.52.53



LE SERVICE DE MÉDIATION DE DETTES DU CPAS DE GESVES

Depuis le 1er janvier 2015, le Centre Public d'Action Sociale de Gesves a ouvert son propre service de médiation de dettes. Celui-ci s'adresse à toute personne ayant son domicile sur la Commune de Gesves et étant confrontées à des difficultés de paiement ou de remboursement de ses factures ou de ses dettes. Le service de médiation de dettes est un service gratuit.

Les médiateurs de dettes interviennent dans le but de servir au mieux les intérêts du débiteur et des créanciers.

Notre service vous aidera à agir pour trouver une solution. Cette aide se concrétisera par :

- une écoute active;
- une information de vos droits et de vos devoirs;
- une analyse complète de votre situation budgétaire;
- une négociation de facilités de paiement auprès des créanciers;
- un suivi pendant la période de remboursement.

La médiation de dettes est réglementée par la loi du 12 juin 1991 relative au crédit à la consommation et, pour la Région Wallonne, par le décret du 7 juillet 1994 et ses arrêtés d'exécution.

Pour un rendez-vous, veuillez prendre contact avec l'une des assistantes sociales responsables du service.

Assistants sociaux :

Chevalier Ludivine - 083/670.324

Ludivine.chevalier@publilink.be

Lange Charlotte - 083/670.329

Charlotte.lange@publilink.be

Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 GESVES



PARRAINER UN ENFANT OU DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL, CELA PEUT CHANGER UNE VIE...

L'ASBL Conseils Coordination Service Jeunes est un service d'accompagnement en accueil familial agréé par la **Fédération Wallonie Bruxelles, pour la prise en charge d'enfants/jeunes de 0 à 18 ans**. Les demandes émanent du Service d'Aide à la Jeunesse, du Service de Protection de la Jeunesse et du tribunal de la jeunesse.

Offrir, dans des délais courts un hébergement sécurisant et apaisant ; est la 1ère mission du CCSJ.

Ce dernier est en recherche constante de nouveaux accueillants familiaux !!

L'expérience vous tente ??

Une soirée d'information sera organisée **le 16 janvier 2020 à 19h30**, à la salle de l'Entité à Faulx Les Tombes.

Bienvenue à toutes et tous ...

CCSJ - Conseils Coordination Services Jeunes ASBL
Familles - Relais

Vous avez le désir de partager des moments avec un enfant. Alors notre projet est pour vous ! « Parrainer un enfant, un moment qui change des vies. »

Envie d'en savoir plus :

081/260060 CCSJ Jambes
0472/171382 CCSJ Viroinval

ccsj.namur@gmail.com
www.ccsj-accueil.eu

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Gestion générale de l'aide à la jeunesse

REPAS À DOMICILE, SERVICE TRAITEUR

Livraison sur Gesves :

Li P'tit Traiteur, Valérie Warzée
0472/ 29 07 08 ou info@liptittraiteur.be
www.liptittraiteur.be

L'Olival
081/ 58 33 33 (du lundi au vendredi : de 9h à 14h)
www.olival.be/fr/repas-a-domicile

La table de Malou, Ann Chrystel HENET
Rue de Sierpont, 16
5340 Gesves
0477/69 38 63
latabledemalou@gmail.com

A venir chercher :

Foyer Saint Antoine
Rue de Mozet , 1 à Goyet
081/719 110

DEVENIR FAMILLE D'ACCUEIL
CELA PEUT CHANGER UNE VIE...

Accueillir un enfant de 0 à 18 ans, en difficulté, pour une courte période.

CCSJ NAMUR
081/260060

CCSJ VIROINVAL
0472/171382

CCSJ.NAMUR@GMAIL.COM
WWW.CCSJ-ACCUEIL.EU

CCSJ asbl
du lundi au vendredi de 9h à 17h
Bld de la Mause 111 - 5100 Jambes.
A.S.B.L. agréée par la CF n° 51192/00

LES ACTIVITÉS DU FOYER SAINT-ANTOINE

- Quelques activités spéciales ont été proposées aux résidents, dont une séance de cinéma à l'Acinapolis : les séances destinées aux aînés sont organisées en après-midi pour le confort des plus âgés. On visionne le film et puis on reçoit un goûter, et ceci pour la modique somme de 5,5 €. Nos résidents sont véhiculés jusque Jambes grâce au proxibus mis à disposition par la Commune. Le film proposé ce 19 septembre « les plus belles années d'une vie » de Claude Lelouch n'a pas fait l'unanimité : le rythme parfois lent et les longs dialogues ont dérangé certains. Les goûts différent de l'un à l'autre.
- Les activités intergénérationnelles avec l'école de l'Envol ont également repris. Et cette année, on a modifié quelque peu l'organisation : pour une fois, ce sont les résidents qui se sont déplacés. Les enfants de la classe d'Isabelle Beauvuin avaient convié les résidents à l'école pour la découverte de leur classe, du jardin avec les jeux et du réfectoire où l'on a partagé le goûter. Les résidents ont été particulièrement impressionnés par la découverte de la classe dans la yourte où les élèves réalisaient un projet en lien avec la nature et sa protection. On a entendu des réflexions enthousiastes : « Mais c'est magnifique ! », « Ils en ont de la chance d'aller à l'école dans une tente ! ». La prochaine rencontre avec les enfants se fera autour d'un film visionné ensemble au Foyer.
- Madame Hespel, écrivaine gesvoise, a choisi le Foyer pour venir réaliser le 12 novembre un petit film de promotion pour son prochain livre. Nous la remercions pour sa confiance.
- Le 15 septembre, le parc de la maison de repos a servi de décor à un rallye touristique d'ancêtres de la firme GSK, au profit de l'Unicef. Le Foyer a accueilli les participants pour le breafing de la journée et le petit-déjeuner. Il faisait beau et plusieurs résidents se sont bien intéressés aux belles carrosseries.
- La fête de Noël aura lieu cette année le jeudi 19 décembre avec la Messe célébrée à la Chapelle du Foyer et accessible à tous à 15h. La réception suivra à la salle-à-manger avec l'accueil des familles par les autorités politiques du CPAS.



ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2020

« Été solidaire » promeut la solidarité des jeunes à l'égard des citoyens. Tu as entre 15 et 22 ans, tu es libre les 2 premières semaines de juillet?

Tu es motivé(e) à travailler avec d'autres jeunes de ton âge, au service des personnes âgées, des personnes isolées, précarisées, à mobilité réduite ?

Alors envoie ton curriculum vitae + lettre de motivation avec toutes tes coordonnées à partir du 6/1/2020 jusqu'au 28/2/2020. Attention, il n'y a que 8 à 10 places disponibles. La priorité sera donnée à ceux qui ont postulé l'année passée, qui n'ont pas pu être repris faute de place et qui souhaitent, à nouveau, envoyer leur candidature (Sous réserve d'acceptation du projet et du nombre de jeunes subsidiés par la Région Wallonne).

Où ?

CPAS de Gesves - Ludivine Chevalier, assistante sociale

Rue de la pichelotte, 9 A à 5340 Gesves - 083/670.324 - ludivine.chevalier@publilink.be

MAIS QUE FAIT LA CCATM, PRISTOCHE !



Chers lecteurs gesvois,

Aujourd'hui, nous souhaitons présenter les matières qui peuvent ou doivent obtenir l'avis de la CCATm et qui peut interpellier la commission. Présentation succincte aussi des outils à disposition.

Des matières obligatoires, facultatives et des initiatives ?

La CCATm est un organe consultatif communal permettant une plus large participation de la population à la gestion de son cadre de vie. Elle peut ou doit être consultée par les autorités locales pour certaines matières. Ainsi, l'avis de la CCATm est requis pour l'élaboration des documents communaux d'aménagement (Schéma d'orientation local-SOL, qui reprend les matières des anciens rapports urbanistiques et environnementaux-RUE, le schéma de développement communal-SDC, et le guide communal d'urbanisme-GCU, ex Règlement communal d'urbanisme-RCU en application à Gesves), pour l'évaluation des incidences sur l'environnement, la rénovation urbaine, les périmètres de remembrement urbain, etc. En d'autres matières, la consultation de la CCATm est facultative pour les demandes de permis d'urbanisme (l'avis est obligatoire pour les dérogations au plan de secteur). La commission peut aussi, d'initiative, rendre des avis aux autorités communales sur l'évolution des idées et des principes dans ces matières et sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local. Sur le plan du fonctionnement, la commission doit se réunir au moins 4 fois par an en séance plénière. Elle couvre l'ensemble du territoire de la commune concernée.

A Gesves, le mode de fonctionner tacite du Collège à propos des demandes d'avis relatifs aux permis d'urbanisme est de consulter la CCATm lorsque le projet s'écarte du prescrit mentionné dans le GCU, le SOL et SDC ou déroge au PDS.

Qui interpelle la CCATm?

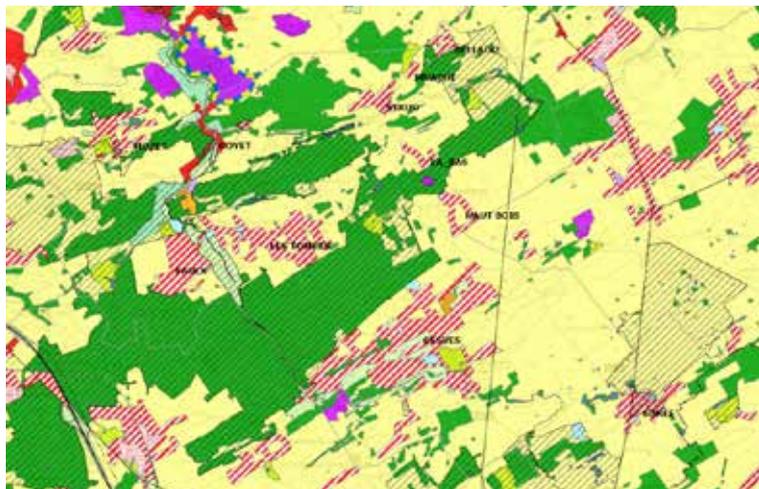
Le Collège ou le Conseil communal interpelle la commission sur tout point qu'il juge pertinent et ayant trait aux matières urbanistiques, d'aménagement du territoire et de la mobilité. Le citoyen ne peut saisir directement la commission d'une demande d'avis, celle-ci le sera aux autorités précitées qui transmettront si elles la jugent pertinente.

Des outils à disposition en matière d'urbanisme

La demande de recevabilité d'un permis est testée sur les outils suivants :

En considérant un processus descendant c-à-d des documents ayant le statut le plus élevé au document le plus proche territorialement parlant, nous avons :

- Code de développement territorial CoDT en vigueur depuis le 1er janvier 2017 mais revu (trop) régulièrement (dernière mise à jour 6 septembre 2019), document juridique complexe de plus de 390p. De fait réservé aux initiés!
- Plan de secteur qui précise sur carte l'affectation des sols (entr'autres la zone agricole, forestière, d'habitat à caractère rural, etc). Ces documents sont d'application depuis les années septante. Le plan de secteur couvrant la commune de Gesves est le plan de secteur de Namur publié au Moniteur Belge le 18/11/1987. L'essentiel de la couverture de la commune de Gesves est la planche 48/5 de la cartographie au 1/25000 de la Belgique. Taper dans votre moteur de recherche: <http://geoapps.wallonie.be> › webgisdgo4/ pour visualiser le plan de secteur dont l'extrait couvrant le territoire de la commune de GESVES.
- Schéma de développement communal-SDC. Nouvel intitulé du Schéma de structure communal-SSC de Gesves qui est « un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire communal ». Il est l'occasion d'un large débat entre les acteurs de l'aménagement local autour des questions suivantes :
 - Comment partager l'utilisation du territoire, patrimoine non renouvelable et peu recyclable ?
 - Comment rencontrer les besoins de tous les habitants ?
 - Comment gérer qualitativement le cadre de vie ?
 - De quelle manière exploiter durablement et, au besoin, protéger les ressources locales ? extrait copié de la page 4 du SDC Gesves du 15/10/2015
- Guide communal d'urbanisme-GCU. Nouvel intitulé du Règlement communal d'urbanisme -RCU qui a découpé la zone d'habitat en aires plus typées telles aire d'habitat villageois de valeur patrimoniale, aire de quartier villageois, aire d'habitat dispersé, d'intérêt paysager et naturel pour ne citer que les aires visant la zone d'habitat. A chaque aire s'appliquent des prescriptions concernant par exemple le gabarit des bâtiments, les matériaux et couleurs de parement, l'inclinaison et matériaux de toiture.
- Guide régional d'urbanisme-GRU. Nouvel intitulé du Règlement général sur les bâtisses en site rural -RGRS qui impose dans les zones soumises au dit GRU des prescriptions cherchant à préserver la cohérence du bâti avec l'existant.
- Schéma d'orientation local-SOL : qui détaille le bon aménagement des lieux au niveau d'un quartier (Mozet)-PCA-GUEUSSAUX
- Plan et prescriptions du plan: un projet de lotissement c-à-d la division d'une grande parcelle en lots à bâtir nécessite préalablement à la demande de permis d'urbanisme un plan de lotissement qui précise par exemple la taille et forme des lots, des prescriptions en matière de toiture, parements etc.



Plan de secteur de Namur : zones d'habitat de la Commune de Gesves

MONCONDROZ.BE : PLUS DE VISIBILITÉ POUR LES ENTREPRENEURS LOCAUX



Moncondroz est un portail entièrement gratuit mis en place par le GAL Pays des Condruses (7 communes du Condroz liégeois). A l'initiative des GAL Tiges & Chavées et Condroz-Famenne, le portail vient d'être étendu à 7 communes du Condroz namurois : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Have-lange, Ohey et Somme-Leuze.

Plus qu'un simple répertoire, MonCondroz.be donne l'opportunité aux entrepreneurs/indépendants des 14 communes condrusiennes de communiquer sur leur entreprise en personnalisant leur propre page avec une présentation de leur activité, leurs actualités, nouveaux produits et ou services, promotions, horaires, photos et vidéos. Si vous êtes entrepreneur/indépendant et que vous n'y figurez pas encore, n'hésitez pas à vous inscrire ou à nous contacter : tiges-chavees@moncondroz.be

Moncondroz donne ainsi l'occasion aux citoyens de mieux connaître les entrepreneurs travaillant au sein de leur commune, et tout leur savoir-faire.

Une classification par catégorie et sous-catégorie permet aux utilisateurs de trouver rapidement ce qu'ils cherchent. Une recherche par mots-clés et/ou par badges est aussi possible. Par exemple, le badge BIO identifie rapidement les producteurs BIO de la région.

- Vous êtes apicultrice, boulanger, maçon, gérante de banque ? Vous avez toutes et tous votre place sur MonCondroz.be.
- Vous cherchez une maraîchère, un plombier, une architecte près de chez vous ? MonCondroz.be vous propose un répertoire des activités professionnelles.

Faites vivre l'économie locale !
www.moncondroz.be

ILS INVESTISSENT À GESVES...

« Gesvoise depuis quelques années, diplômée en optique et ayant acquis de l'expérience pendant plus de 7 ans au sein d'une excellente maison, j'ai décidé de prendre mon envol et d'ouvrir mon magasin d'optique à Ohey.

Je crois au commerce de proximité et j'ai à cœur de vous proposer un service personnalisé et complet au prix juste, dans une ambiance familiale.

L'idée, au comptoir de l'optique, c'est de se faire plaisir en choisissant ses lunettes !

J'ai hâte de vous y accueillir !

Emeline »

LE COMPTOIR
DE L'OPTIQUE



Rue de Ciney 170 - 5350 Ohey
085/23.51.47 - 0479/16.74.28
www.comptoirdeloptique.com



Depuis toute petite j'ai la passion des tissus, de la mode et de la couture, c'est normal, je suis tombée dedans quand j'étais petite.

Poussez la porte de mon magasin... Vous y trouverez, pour tous (femmes, Hommes et enfants), des vêtements bio et fair trade à prix moyen, des accessoires pour faire plaisir ou se faire plaisir, des pièces uniques et des robes de mariée et de cérémonie.

Non je n'arrête pas de chouchouter les mariées... Ca continue et c'est en plus!

Forte d'une formation en stylisme modélisme et de travail passionné dans la mode (17 ans d'expérience) je reste à votre écoute et disponible pour vous conseiller

Entrée libre sans obligation d'achat. Au plaisir de vous rencontrer!

LOGEMENT

LE SERVICE LOGEMENT DE LA COMMUNE DE GESVES

Le logement est un besoin primaire pour chacun d'entre nous.

Pour favoriser son accès et aider les personnes, la commune de Gesves a créé une cellule logement en synergie avec le CPAS.

Voici un aperçu des missions et services apportés à la population :

- Aide administrative en matière de logement
- Ecoute, information, accompagnement et orientation des personnes
- Visite à domicile
- Recherche active d'un logement dans le secteur privé
- Demande en vue de l'obtention d'un logement social ou d'un logement en Agence Immobilière Sociale
- Demande en vue de l'obtention d'une prime ADEL et MEBAR
- Relais pour les constats d'insalubrité

Pour de plus amples informations ou pour un rendez-vous, veuillez contacter, Madame Charlotte LANGE au 083/670.329.

Assistante sociale :

Charlotte LANGE

Rue de la Pichelotte, 9A à 5340 GESVES
083/670.329 - Charlotte.lange@publilink.be

SPORT AÎNÉS (MOZET)

- Quoi ?** Cours de Stretching – Etirement – Renforcement Musculaire – Pilates
- Où ?** Centre récréatif de Mozet
- Quand ?** Jeudi de 11h30 à 12h30
Mercredi 15h30 à 16h30
- Pour qui ?** Tous les aînés (à partir de 50 ans)
- Par qui ?** Thibaut DEFOSSE (enseignant, mozetois, 42 ans, papa de 3 enfants) - 0479/35.54.27
- Coût ?** Encadré par Enéosport, abonnement annuel de +/- 100€ pour 35 séances de cours avec possibilité de récupérer +/- 40€ par la mutuelle


**ACTIVITÉS MENSUELLES DE NOS AÎNÉS**

Vous vous sentez seul(e), vous avez envie de rencontrer d'autres personnes ? Alors n'hésitez pas à rejoindre nos groupements 3x20 actifs sur les différentes sections de Gesves.

Ceux-ci se réunissent une après-midi par mois, autour d'un morceau de tarte et d'un café. Cet après-midi est l'occasion de se rencontrer afin de pratiquer ses jeux préférés.

- **Sorée : 1er mercredi du mois (Centre Récréatif de Sorée)**
Renseignements auprès de Madame Bernadette THIANGE au 083 677 231
- **Gesves : 2ème mercredi du mois (local des Todi Djones)**
Renseignements auprès de Madame Maggi LIZEN au 0476 432 957
- **Faulx-Les Tombes : 3ème mercredi du mois (Maison de l'Entité)**
Renseignements auprès de Madame Eliane ISTAT au 081 570 203
- **Halpinne : 4ème mardi du mois (Salle de Haut-Bois La Vie)**
Renseignements auprès de Monsieur Jacques HINCOURT au 083 678 031

**CREATIONS FLORALES**

Salle communale de l'Entité
Faulx-Les Tombes

Le 3e mercredi du mois
de 14 h à 16 h 00

Cours à destination des gesvois et des gesvoises

PAF : 20 euros par réunion (matières premières comprises)



Le groupe à la séance du 20 novembre

Dates retenues pour 2020 (1er semestre) :

15 janvier, 19 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai et 17 juin.

Info et réservation :

Karine Leroy : 0497/33 77 58

André Bonmariage : 081/58 92 90



Une organisation de PAC-GESVES

POLICE – SÉCURITÉ - MOBILITÉ**NOUVEAU RÈGLEMENT DE POLICE SUR LES HEURES DE FERMETURES DES ÉVÈNEMENTS.**

La majorité des interventions des services de police pour les troubles à l'ordre public sont constatés au-delà de 2 h du matin, entraînant des problèmes de sécurité pour les forces de l'ordre, les organisateurs, les fêtards et les riverains.

Face à ce constat, les services de police ont recommandé aux 5 communes de la zone de limiter en semaine et le week-end les heures d'ouverture. C'est pourquoi un nouveau règlement a été adopté et est d'application sur l'ensemble du territoire de la zone de police. Dorénavant, les événements qui sont organisés sur le territoire communal sont tenus de respecter les horaires suivants :

- les nuits du lundi au mardi, mardi au mercredi, mercredi au jeudi, jeudi au vendredi et dimanche au lundi : fermeture à minuit au plus tard ;
- les nuits du vendredi au samedi et samedi au dimanche : fermeture à 2 heures 30 du matin au plus tard.
- les nuits précédant les jours fériés légaux, le jour de Noël et de Nouvel An : l'heure de fermeture est fixée à 2 heures 30 également.

Une autorisation délivrée par le Bourgmestre est nécessaire pour l'organisation d'un événement. Le formulaire de demande est disponible sur le site de la commune ou auprès des services à l'adresse mail suivantes : autorisations-manifestations.gesves@publilink.be

COMMISSION SÉCURITÉ ROUTIÈRE : RÉDUIRE LA VITESSE EXCESSIVE

La vitesse excessive de certains conducteurs est souvent dénoncée par de nombreux riverains et comptabilisée par les radars préventifs que nous installons chaque semaine à différents endroits de la commune.

En tant que pouvoir public, après plusieurs rencontres avec des riverains et une séance d'information des membres de la commission sécurité routière, nous allons réaliser différents aménagements temporaires et les évaluer, afin de réduire la vitesse de conducteurs peu respectueux, rue de Sierpont et rue du Pourrain, des ralentisseurs seront progressivement installés aux entrées des villages, des aménagements sont également programmés à Faulx-Les Tombes, la rue Petite Gesves sera mise en sens unique et un radar répressif sera bientôt installé rue Monty.

Outre ces aménagements, nous avons tous un rôle à jouer pour améliorer la sécurité routière... En tant que conducteur, il est important de lever le pied, de respecter les limites de vitesse et d'adapter sa conduite à la visibilité.

**BALADES DOMINICALES
EN DÉCEMBRE 2019**

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites et guidées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 29 décembre :
départ à 14 heures devant
l'église de Mozet.

Renseignements :
Eliane : 0477/76.73.21
Yves : 0475/72.94.26



**ATELIERS DE SOPHROLOGIE
POUR ADULTES, ADOLESCENTS ET ENFANTS**

- Gestion du stress, des émotions, du sommeil, des dépendances
- Périnatalité
- Augmenter la confiance en soi et son potentiel
- Retrouver la joie et le plaisir de vivre

Séances collectives les mercredis
Séances individuelles les mercredi, jeudi et vendredi
A la Maison médicale de GESVES, Ry Del Vau 2B
Renseignements au 0471 62 38 06
sandrapoznanski@hotmail.com



Sophrologie Sandra Poznanski

**Hall des sports
Gesves**

JEUNES	SENIORS
Ven 27/12 19h-22h U15-U16	Sam 28/12 à partir de 21h tournoi nocturne
Sam 28/12 9h-12h U6-U7 13h-16h U9 17h-20h U12	Ambiance assurée Bar - Hot-dog

GESVES INDOOR
Tournoi jeunes et seniors

Vendredi 27 et samedi 28/12/2019

Renseignements et inscriptions (avant le 13 décembre)
0472 23.92.23 - 0470 61.14.49

**GRAND CONCOURS
DE
COUYON**

DIMANCHE 26 JANVIER 2020
FAULX- LES TOMBES
PRIX MAGNIFIQUES

1^{er} prix : un voyage « city-tip » pour une personne d'une valeur de 400€ (Destination à choisir)
Téléviseur, appareil à raclette, à fondue, multi grill, fer à repasser, double plaque électrique, mix-soupe, blender, couette, foreuse, etc..

Prix exceptionnel pour le dernier

Ce concours est organisé par :
L'Union Royale Culturelle FLT et la Boule Joyeuse FLT
Gesvoise

INSCRIPTIONS A PARTIR DE 14H00
DEBUT DU CONCOURS A 15H00
EN LA SALLE L'UNION 2, rue André Collard
PAF 16€ avec 4 boissons normales
Possibilité de réservation à partir du 5 janvier chez Jacques Burguet.
Tél. : 081-570574 ou mail : jaco.bu@skynet.be
N°compte : **BE30 1430 9840 7211** (au nom de la boule joyeuse FLT Gesvoise)

L'agenda des **TODI DJON.NES** Joyeux Noël et Heureuse année 2020

Commençons l'année par nous retrouver le **dimanche 12 janvier 2020**: au Sportpaleis à Anvers pour le concert de nouvel an d'André RIEU.

Départ à 15 heures devant
la Maison communale
135 € (membres)
140 € (non membres)



Les Inscriptions seront validées après paiement sur le compte des Todi Djon.nes **BE32 068-0682370-02** ou auprès de Maggi LIZEN 0476/43 29 57 ou 083/21 13 15

Dimanche 16 février 2020 à 14h30 à Forest National pour le spectacle



Départ à 11h30 devant la Maison communale
69 € (membres) 75 € (non membres)



Les Inscriptions seront validées après paiement sur le compte des Todi Djon.nes **BE32 068-0682370-02** ou auprès de Maggi LIZEN 0476/43 29 57 ou 083/21 13 15



Mr. Bricolage

On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

2000m² pour vous servir...

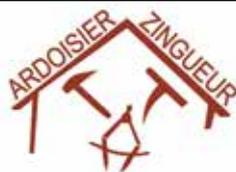
Horaires :

- Lundi de 12h30 à 18h30
- Mardi au samedi de 9h00 à 18h30
- Dimanche de 9h00 à 12h30

Rue de Huy, 168b

tél. 085/23.28.51

Rejoignez-nous sur 



**Olivier
TITEUX
HAMOIS**

gsm : 0477 / 345 813

Tél/fax 083 / 212 372

nancy.herbaux@yahoo.fr

SPECIALISTE

ARDOISES NATURELLES



Isolation - Aménagement grenier - Tubage cheminée - Ramonage

Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2020.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



17 mai 2020 à 10:30
Salle Communale de Gesves



libres, ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44

PERMANENCE « PENSIONS »

Vendredis 3 janvier et 7 février 2020 : Permanence « pensions » assurée par l'Office National des Pensions de Namur. Les permanences ont lieu tous les 1er vendredi du mois de 10h00 à 11h30, à l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112 à 5340 GESVES.

UNE ORGANISATION DE LA COMMUNE DE GESVES

MARCHÉ DE NOËL

FAULX-LES TOMBES
DU 13/12 AU 15/12

PRÉSENCE DU PÈRE NOËL !

VENDREDI 13 DÉCEMBRE DE 18H00 à MINUIT :

LES ASSOCIATIONS GESVOISES OUVRONT LEURS STANDS !

A PARTIR DE 20H00 : SOIRÉE ANIMÉE PAR LE DUO "LES ARCHANGES"

SAMEDI 14 DÉCEMBRE DE 14H00 à 1H00:

19H00 : INAUGURATION OFFICIELLE

19H30 : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR LA FANFARE ROYALE DE GESVES

APÉRO SOLIDAIRE FESTIF *

A PARTIR DE 21H00 : SOIRÉE ANIMÉE PAR LE DUO "LES ARCHANGES"

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE DE 11H00 à 22H00 :

14H30 : ANIMATION MUSICALE ASSURÉE PAR L'UNION ROYALE CULTURELLE DE FAULX-LES TOMBES

13H00 - 16H30 : BALADE EN ATTELAGE

PRÉSENCE DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS



*(Venez avec une ou plusieurs denrée(s) non périssable(s) pour les fêtes et/ou avec un produit d'hygiène et vous recevrez un ticket boisson en échange)



RENSEIGNEMENTS : NATHALIE SEINE - 083/670.202 - WWW.GESVES.BE

CONCOURS BANCS BOIS LOCAL

Vous travaillez le bois et avez envie de partager votre créativité?

ALORS RELEVEZ LE DÉFI !

Dans le cadre de sa mission Filière Bois, le GAL Pays des Tiges et Chavées organise un concours portant sur la réalisation d'un banc en bois local.



LE CONCOURS S'ADRESSE À TOUS PUBLICS :

- Professionnels du bois
- Etudiants dans les métiers du bois
- Amateurs

PARTICIPEZ GRATUITEMENT AU CONCOURS :

- Consultez le règlement du concours sur www.tiges-chavees.be
- et complétez le formulaire d'inscription pour le 15 janvier 2020
- Complétez le dossier technique pour le 27 mars 2020
- Présentez votre banc lors de la GAL'rie Bois le 5 avril 2020

BESOIN D'AUTRES INFOS?
valerie.grandjean@tiges-chavees.be
 ou 083/670 347

EXPOSITION DE TOUS LES BANCS RÉALISÉS LE 5 AVRIL 2020 LORS DE LA GAL'RIE BOIS ORGANISÉE PAR LE GAL



LA SÉCURITÉ, C'EST AUSSI MON SPORT

FORMATIONS PRATIQUES 2019 RÉANIMATION CARDIO-PULMONAIRE UTILISATION DES DEA



NAMUR RUE M. BOUTONNEUR, 2 5008 NAMUR	CINEY CAFÉTERIA DU CENTRE SPORTIF PLACE BAUDOUIN 7 5590 CINEY
Lundi 04 nov. 19h → 22h	Jeu 05 déc. 19h → 22h
Jeu 14 nov. 19h → 22h	
Mercredi 20 nov. 19h → 22h	
Lundi 25 nov. 19h → 22h	
Jeu 12 déc. 19h → 22h	

A l'initiative de

- PROVINCE DE NAMUR
- Association des Clubs de la Région de Namur
- aisf

METTET CENTRE COMMUNAL DES SPORTS DE METTET CSL RUE ST DONAT. 15 5640 METTET	PHILIPPEVILLE CENTRE SPORTIF RUE DE LA GENDARMERIE, 30 5600 PHILIPPEVILLE
Mercredi 04 déc. 19h → 22h	Mercredi 27 nov. 19h → 22h

ANDENNE HALL GRANDSPORT ANDENNE ARENA RUE DE MELIN, 14 5080 ANDENNE	GESVES MAISON DE L'ENTRÉE LA GOVETTE, 16 1040 FAULX-LES-TOMBES
Lundi 02 déc. 19h → 22h	Mardi 17 déc. 19h → 22h

MIAVOYE
COMPLEXE SPORTIF ET ASSOCIATIF DE MIAVOYE
RUE SOUS-LIEUTENANT THIÉBAUD, 1 5050 ANTWERP

Lundi 16 déc. 19h → 22h

GRATUIT
POUR LES CLUBS DE LA PROVINCE DE NAMUR

INFOS & INSCRIPTIONS www.aes-dea.be



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves **083 67 71 35**

Proxy



Ohey

60 places de parking OUVERT NON-STOP

OUVERT :

Le lundi de 12h à 19h
 Du mardi au samedi de 8h30 à 19h
 Le dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h30

Rue de Ciney, 179 • OHEY • 085/61.17.42



Gîtes et chambres aménagés dans le cadre de l'ancienne ferme familiale :
 " LA SART-MÈRE " à FAULX-LES-TOMBES
 T. 0496 41 69 51
 Belle situation • Au calme • Jolie vue
www.gesves.com/lasartmeregiterural • sartmere@skynet.be

Merci à tous ! Nos meilleurs vœux pour 2020 !

VOICI LES NOUVELLES DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE !



OFFRE DE FORMATION GRATUITE ECOWATCHERS (GAL-PCS-COMMUNE DE GESVES)

Ca y est : la formation EcoWatchers a débuté !

Ce mardi 12 novembre dernier, une première séance d'info était organisée et les participants ont pu faire connaissance. Le résultat du jour ? Une jolie réflexion sur ce qu'est l'énergie pour chacun d'eux.



Voilà ce que cette formation permet :

- D'augmenter leur confort de vie à moindre coût et la qualité énergétique de leur logement : petits aménagements, accès aux primes, contacts avec le propriétaire (si locataire), ...
- D'augmenter la maîtrise de leur consommation et de leurs conditions d'accès à l'énergie : maîtrise de leur système de chauffage, d'éclairage, de fonctionnement du marché, du statut de client protégé, ...
- D'augmenter le lien et l'inclusion des personnes dans la société pour développer des capacités d'action dans leur cadre de vie et au sein de la société (témoigner, interpeler, construire des recommandations, ...)



APERO SOLIDAIRE AU MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 14 décembre prochain, lors du marché de Noël, les Apéros solidaires font leur retour !



Késako ? Vous apportez un don : denrées non-périssables, produits d'hygiène et de soin et,

Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin

en échange, on vous offre un ticket pour une boisson à déguster sur place ! Vous ne savez pas venir samedi, mais dimanche bien ? Il sera possible de déposer vos dons !

L'occasion de rendre service tout en se faisant du bien !

Les dons seront redistribués via la Give-Box et le CPAS.

Alors, rendez-vous le 14 décembre prochain, entre 19h30 et 21h30, au marché de Noël !

EN VRAC.....

La **Boîte dans le Frigo** est toujours disponible gratuitement pour les personnes de 60 ans et plus



Les **prochains Repair Cafés** auront lieu



les samedi 7 décembre et 1er février (pause en janvier), de 13 à 17h, au Local Croix-Rouge, Ry del Vau, à Gesves

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE À STRUD-HALTINNE



En préambule aux cérémonies du lundi 11 novembre, les autorités communales et les porte-drapeaux, étaient à Haltinne le dimanche 10 novembre pour accueillir le passage du Relais Sacré et perpétuer ainsi cette tradition initiée en 1928 par la Fédération Nationale des Combattants (FNC) et la Fédération Nationale des Anciens Prisonniers de Guerre (FNAPG).

Le lundi 11 novembre, c'est donc l'Eglise de Haltinne qui a accueilli l'assemblée composée des mandataires communaux, des porte-drapeaux mais aussi de nombreux citoyens. A l'issue de la messe, Monsieur le Bourgmestre a pris la parole et a remercié toute l'assemblée pour sa présence, rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté mais également aux « héroïnes de l'arrière » en rappelant l'effort déterminant des femmes pendant la guerre.

Pour clôturer la cérémonie, une gerbe de fleurs a été déposée devant le Monument aux Morts sous les airs de l'Appel aux champs et la Brabançonne interprétés par Gary RODRIC à la trompette.

L'assistance a ensuite été conviée chaleureusement en la salle Sainte-Cécile de Strud pour le vin d'honneur offert par le Collège communal et le Conseil communal, où la Fanfare de Faulx-Les Tombes a mis de l'ambiance avec son répertoire musical.



PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL

A compter de la législature 2018-2024, la démarche « Programme Stratégique Transversal » (PST) est obligatoire pour toutes les provinces, toutes les communes et tous les CPAS de Wallonie.

Le PST est un OUTIL de gouvernance pluriannuel qui reprend la stratégie développée par le collège (pour les CPAS : le conseil de l'action sociale) pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés. Cette stratégie se traduit par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à disposition.

Le PST est un PROGRAMME, c'est-à-dire qu'il a vocation à fédérer tous les plans sectoriels existants (par exemple, le plan communal de développement rural, le plan d'ancrage du logement, etc.).

Le PST repose sur une COLLABORATION entre le collège (pour les CPAS : le conseil de l'action sociale) et l'administration. Il est soumis à une évaluation au minimum à mi-législature et au terme de celle-ci et il peut être actualisé en cours de législature.

Le conseil prend acte du programme stratégique transversal que le collège lui présente, dans les six mois qui suivent la désignation des échevins/députés provinciaux (ou suite à l'adoption d'une motion de méfiance concernant l'ensemble du collège).
Pour le premier programme stratégique transversal de la législature 2018-2024, le délai de six mois est porté à neuf mois.

Les **OBJECTIFS** poursuivis par la démarche PST sont notamment :

- > la fixation, pour la législature, d'une **FEUILLE DE ROUTE** à laquelle les mandataires politiques, l'administration et les citoyens pourront se référer ;
- > la **MODERNISATION** de la gestion publique locale afin de rendre celle-ci plus efficace et plus efficiente;
- > et l'augmentation de la **TRANSPARENCE** autour de l'action de l'institution.

NOCES DE DIAMANT ET D'OR - ERRATUM

Dans la précédente édition du Gesves Info, nous vous relations la mise à l'honneur, le 21 septembre dernier, de 12 couples jubilaires.

Une erreur s'est glissée dans l'article : Monsieur et Madame Monsieur et Madame Henri NOE et Annie DEBUISSON de Haltinne ont fêté leurs noces de Diamant et non leurs noces d'Or.

LES SERVICES COMMUNAUX VOUS INFORMENT

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Vous souhaitez recevoir une copie de procès-verbal d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service
« Secrétariat général » : Madame Nathalie SEINE
083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be



AVIS À LA POPULATION FERMETURE DES BUREAUX PENDANT LES FÊTES

Les services de l'Administration communale seront **FERMÉS** du mercredi 25 décembre 2019 au mercredi 1er janvier 2020 inclus.
Restant à votre service, du lundi au vendredi de 9h à 12h30, nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de joyeuses fêtes !

HORAIRE DU SERVICE URBANISME

Afin de respecter les délais stricts imposés par le CoDT, nos bureaux sont ouverts :

- > Lundi et jeudi : 9h - 12h30 (dépôt et consultation de documents)
- > Sur RV : Mardi (Natalia Gonzalez) et Mercredi (Marc Evrard): 9h - 12h30 (renseignements urbanistiques et présentation d'avant-projet)
- > Le vendredi et les après-midis, nous travaillons à bureaux fermés.
- > Consultation dans le cadre d'une annonce ou d'une enquête publique : durant les permanences ainsi que le mercredi, de 14h à 20h uniquement sur RV

De plus, nous sommes joignables et accessibles par téléphone tous les jours de 8h30 à 12h30.

CONTACTS

- > Marc EVRARD - 083/670.305 - marc.evrard@gesves.be
Permis urbanisme et d'urbanisation – Secrétaire de la CCATm et Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme
- > Natalia GONZALEZ - 083/670.304 - natalia.gonzalez@gesves.be
Dispenses de permis et renseignements urbanistiques
- > Valérie BAYET - 083/670.335 - urbanisme@gesves.be
Secrétariat de l'Urbanisme – Prise de R.D.V pour le mardi et le mercredi matin



Les articles des groupes politiques n'engagent que les auteurs.

ECOLO



PAR-TI-CI-PEZ !

La politique n'a pas bonne réputation. Faites l'expérience suivante lors d'un repas de famille, d'une pause avec des collègues ou dans un café : commencez à parler politique et, moins de 3 minutes plus tard, vous entendrez un « Ce sont toujours les mêmes qu'on voit », « Tous pourris », « Ils ne servent à rien », « On a rien à dire », etc. ! Et comment leur donner tort quand la presse relate des scandales tels que Nethys/Publifin, les chamailleries pour la constitution d'une majorité fédérale ou encore l'inaction générale face aux défis actuels (précarité, changements climatiques, ...)?

Comment leur donner tort? En étendant votre participation citoyenne au-delà des élections et en prenant activement part à la gestion des « affaires publiques ».

C'est ainsi qu'à Gesves, sous l'impulsion des mandataires Ecolo, plusieurs commissions ont été créées ou réactivées qui font la place belle aux citoyens, à leurs idées, à VOS idées, donc ! Parmi elles,

- la **Commission locale de Développement rural** qui compte une quarantaine de membres issus de nos différents villages, et élabore des projets en ce sens.
- la **Commission Agriculture et Alimentation durable**, composée d'une quinzaine de citoyen(ne)s, qui s'emploient à imaginer des solutions rapprochant agriculteurs, maraîchers et consommateurs, améliorant les systèmes agricoles et alimentaires à Gesves et stimulant les circuits courts ;
- la **Commission Sécurité routière** rassemblant 40 citoyen(ne)s qui se forment et réfléchissent à des aménagements amenant les automobilistes à réduire leur vitesse, et favorisant la mobilité douce.

D'autres lieux pour s'investir à Gesves existent. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus : gesvesecolo.be/nous-contacter/.

Ecolo,
la participation citoyenne
comme projet !

GEM



1. Lu pour vous – Journal Vers l'Avenir du 2 novembre dernier «Les Marchetti, pas encore à la retraite»

«Les Marchetti ont célébré leurs 50 ans de service au sein de l'armée belge. Ces avions d'entraînement sont basés à Beauvechain et assurent la formation initiale des pilotes.

Mais vu l'entrée en service, dès 2013, d'appareils aux systèmes ultra-modernes, la Défense va se pencher sur le futur du Marchetti. Va-t-on acquérir de nouveaux avions d'entraînement plus modernes ou envoyer nos jeunes pilotes à l'étranger pour se former ? Toutes les pistes sont ouvertes.

En attendant, les Marchetti continueront leur mission. Et leur retraite, si elle devait être décidée, ne devrait pas débiter avant 2026-2027».

Puisse notre commune ne plus subir, à court terme, les nuisances de ce mal certes nécessaire mais que notre commune n'ait plus à subir ces incon vénients.

2. Église d'Haltinne - Commémoration du 11 novembre 1918

Avant tout, merci au personnel tant administratif que technique pour l'organisation de cette cérémonie ô combien patriotique, sans oublier de remercier Jeanne qui a déposé seule une gerbe au pied des plaques commémoratives tant de 14-18 que de 40-45.

L'office s'est terminé par un Te Deum exceptionnel de Claude notre organiste. Merci également à la chorale, aux Abbés présents pour l'occasion, à Gary fier interprète de l'appel Au champ et de la Brabançonne. Merci aussi à la Fanfare de Faulx-Les Tombes qui clôtura cette belle matinée de la mémoire.

3. Lors du prochain Gesves info, nous reviendrons sur la majoration des taxes et leur impact sur le portefeuille des gesvois. Le projet d'un Parc animalier à la Cascade de Jausse, déjà refusé par le Collège, fera également l'objet de nos remarques.
4. Le groupe GEM présente de tout cœur ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.

GEM,
un Groupe au service
de la population.

RPGPLUS



Rassemblement Pluraliste Gesvois

Engagement tenu : budget 2019 maîtrisé, de nombreuses taxes inchangées

Après avoir découvert l'état des réserves ordinaires (0.47 €), l'état de la dette (la plus importante de la province, par habitant) et les charges du passé, la majorité avait fait de la maîtrise du budget communal le défi n°1 de ce début de législature.

Défi relevé, grâce aux efforts collectifs, tant du citoyen que de la commune et du CPAS, le Conseil communal a adopté la modification budgétaire lors de sa séance du 23 octobre et voté les crédits nécessaires pour terminer l'année sans difficulté majeure.

Pour rappel, en 2018, l'équipe sortante n'avait pas pu boucler la modification budgétaire, avec pour effet le report de dépenses sur l'exercice 2019. **Au total, c'est une « ardoise » de 450 000 euros qu'il a fallu apurer.**

La présentation au Conseil a pu montrer une diminution de près de 100 000 euros des dépenses de personnel à la commune, une maîtrise des dépenses de fonctionnement (+2%) et une diminution des charges de la dette (-35 000 euros). Le CPAS a également été mis à contribution via la diminution de sa dotation, sans impact pour les bénéficiaires.

Plusieurs règlements-redevances ont ainsi pu être adoptés sans modifications des taux, notamment pour la délivrance des documents administratifs et les concessions dans les cimetières.

Si le spectre de la mise sous tutelle s'éloigne, nous devons rester extrêmement vigilants. En effet, de nouvelles dépenses sont à prévoir en faveur notamment de la sécurité (+78 000 euros pour la Zone de police l'an prochain ; + 100 000 euros pour la Zone de secours en 2021), des assurances (+100 000 euros) et la mise en conformité au regard du RGPD, tandis que le « tax-shift » du gouvernement fédéral continue de grever nos recettes.

RPGplus continuera à veiller au rétablissement de finances publiques saines et maîtrisées !

Nos valeurs

Tolérance *Communication* *Respect* *Solidarité*
Responsabilité *Autonomie* *Citoyenneté* *Bien-être*
Responsabilité *Responsabilité* *Responsabilité* *Responsabilité*
Responsabilité *Responsabilité* *Responsabilité* *Responsabilité*

Immersion en néerlandais

Nos projets « Semaines en ... »

Chaque année, nous organisons des activités qui s'étalent sur une ou plusieurs semaines. Les élèves ont eu l'occasion de participer à divers ateliers scientifiques lors de « la semaine en sciences », de travailler sur différentes périodes de l'histoire de l'art lors de nos « semaines en art » ou encore, de réaliser leur CD grâce à nos « semaines en musique ». Tous ces projets, en collaboration avec différentes ASBL, voient le jour grâce au financement de l'Association des Parents, la « CRAPE ».

**À chacun son rythme,
à chacun ses pas
à l'école «René Bouchat»**

Ecole fondamentale «René Bouchat»
 Chaussée de Gramptinne, 118
 5340 Gesves
 www.ecole-rene-bouchat.be
 dirrenebouchat@gmail.com
 Tél : 083/67.71.82

WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT

FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
 085 / 61 14 39

FUNÉRARIUM DE GESVES

Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU

Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE

Excellence Construc

Entreprise de construction & de rénovation

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

Vanden Herreweghe Christophe - rue Bois l'Evêque 24 - 5100 Andoy
 Gsm : 0475 / 86 01 53

sprl **CABINET INFIRMIER VINCENT NAISSE**
 081/30 36 16 - 0476/78 94 53
vincent.naisse@skynet.be

**Une équipe d'infirmiers
et infirmières à domicile
pour tous types de soins :**

Toilettes - Pansements - Injections - Soins palliatifs...

Localités : Jambes, Naninne, Dave, Sart-Bernard, Erpent, Faulx-les-Tombes, Gesves, Haltinne, Andenne et environs

Agréé toutes mutuelles.
 Pas de suppléments à votre charge.
 A votre service, à votre écoute 7j/7

IMMO KREMAN

S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES



SYNDIC GT IMMO

www.syndicgtimmob.be

chaussée de Liège 34 - 5100 Jambes

www.kreman.be - 081/46 06 24 - 0495/66 68 60 - gregory@immokreman.be



**Syndic d'immeubles
Gestion locative
Ventes & locations
Expertises gratuites
& réalistes**

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 15 ans, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



LE PAIN
D'ANTAN

Joyeuses Fêtes

WIERDE

97, RUE DE JAUSSE
TÉL : 081 588 883

GEMBLoux

142, CHAUSSÉE DE NAMUR
TÉL : 081 611 600

www.lepaindantan.be

Quel mazout
respecte
l'environnement ?



Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Voir support à l'installation d'un nouveau système.



Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON TOTAL

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE

Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be



MULTISERVICES

Votre courtier en travaux



Pour tous vos travaux de rénovations,
un seul interlocuteur

MB MULTISERVICES

MBMultiservices est spécialisée dans les travaux
de rénovation :

Terrassement • Electricité, domotique • Chauffage
Sanitaire • Ventilation • Plafonnage • Carrelage
Menuiserie intérieure • Maçonnerie
Pose de plaque en plâtre, cloison...

Toiture • Isolation

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

rue du Chaurlis, 46 • 5340 GESVES
0474 11 00 96 • 0495 38 23 51
info@mb-multiservices.be
www.mb-multiservices.be

Jacques **LEONET-PAIRON**
PEINTRE - TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE

0497/57 39 38

Tél./Fax 083/65 52 15

www.melvildecoracion.be